

2024

ASSOCIATION ACCES

RAPPORT PÔLE PROJET REFUGIE



SOMMAIRE

- 1** Mot du directeur

- 2** SPADA

- 3** CAES

- 4** HUDA Pasteur

- 5** HUDA Tassigny

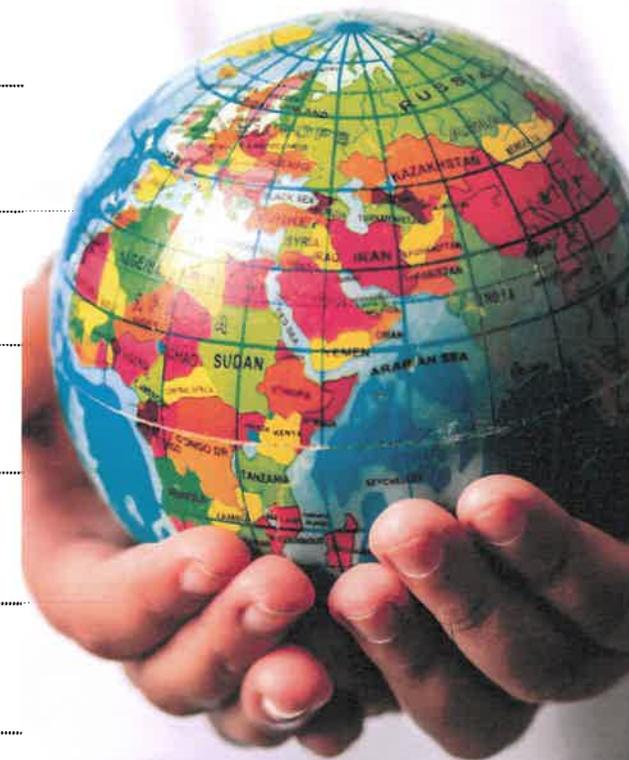
- 6** HUDA Isly

- 7** HUDA Preiss

- 8** CADA Preiss

- 9** CADA Munster

- 10** CADA Victor Hugo



1 Le mot du directeur

Héberger de manière décente pour limiter les séjours “précaires” à la rue, accompagner les demandeurs d’asile dans le maquis des démarches, préparer à l’autonomie et l’insertion les personnes bénéficiant d’un droit au séjour, voilà la mission du pôle Projet Réfugié de l’association ACCES.

Œuvrer pour mettre à l’abri les personnes demandeuses d’asile et proposer de les accompagner est un choix que l’association ACCES a fait. Mais c’est aussi une orientation de l’État français qui depuis près de 70 ans a décidé d’appliquer les principes internationaux de protection des personnes en danger luttant pour la liberté et n’importe quelle forme d’emprisonnement physique ou idéologique, dénonçant les discriminations, ou cherchant à fuir les guerres.

Derrière des chiffres et un arsenal juridique, se trouvent des personnes qui cherchent secours pour leur protection, pour leur santé, pour leur survie, et qui tentent de comprendre le champ des exigences du cadre d’accueil, posé par les réglementations. C’est face à ces sollicitations prégnantes et profondément humaines que les équipes de Projet Réfugié sont confrontées chaque jour.

Le service « témoin » de la SPADA qui se situe au début du parcours des migrants demandeurs d’asile en France a enregistré en 2024 une hausse de 21% des accueils réalisés. Le CAES, centre d’accueil d’urgence, a admis 470 nouvelles personnes sur ses 65 places et affiche une rotation de 723%. De même, l’HUDA Pasteur de Colmar, qui a fonctionné partiellement en formule hôtelière, a accueilli une majorité de personnes seules et a hébergé 220 personnes. Les HUDA et CADA ont reçu quant à eux 458 nouvelles personnes et hébergé 858 personnes. Tous dispositifs confondus, ce sont 4793 personnes qui ont été aidées par ce pôle de l’association ACCES.

Avec le soutien des financements publics et la forte volonté associative, chaque coéquipier a donné à sa place du cœur et de l’énergie à l’ouvrage. Dans un monde en constante mutation, où l’évolution réglementaire et technique pousse à relever de nouveaux défis, les équipes se

sont efforcées d’adapter leur pratique, d’innover, de produire du dynamisme, du lien humain, d’instiller de l’espoir là où parfois la vie a fait perdre courage et envie. C’est finalement pour ces visages fatigués, puis rassurés, puis souriants que l’on donne, que l’on se donne, que l’on partage, que l’on se bat.

Les pages qui suivent tentent de manière synthétique de retracer un peu les grandes lignes de l’actualité des services en 2024. Pour vous qui cherchez à comprendre un peu plus l’activité des équipes et leur mission, puisse la lecture de ce rapport vous éclairer sur les interventions que nous développons et l’approche que nous souhaitons y insuffler.

Daniel TOURNIER

2

SPADA : la Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile

La **SPADA** propose l'accompagnement social et administratif des personnes arrivant sur le département du Haut-Rhin et souhaitant engager une procédure de demande d'asile.

La SPADA agit sous mandat de l'OFII dans le cadre d'un groupement solidaire construit avec les associations Foyer Notre Dame (67), ARS (54), la Croix-Rouge (10 et 51) et IAEM (57).

Le marché actuel, conclut en 2022 pour une durée de trois ans, organise l'activité autour de trois prestations:



PRESTATION A

Accueillir



Enregistrement de la demande d'asile

Prise de rendez-vous en Prefecture

Aide de premiere urgence

Evaluation de la vulnérabilité

PRESTATION B

Accompagner: aides sociales, administratives et juridiques



Ouverture de la domiciliation postale

Information sur la procedure d'asile

Aide a la redaction du dossier OFPRA

Accompagnement pour l'accès aux droits scolaire, assurance maladie, aides de premieres urgences, etc

PRESTATION ANEF

Accompagner les Bénéficiaires d'une Protection Internationale



Domiciliation postale

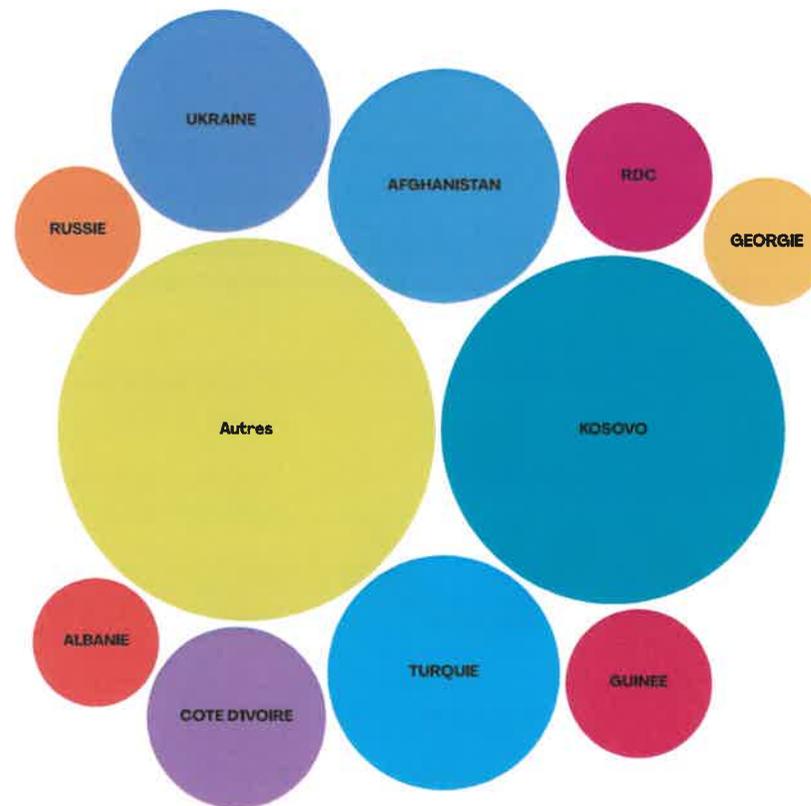
Aide pour l'obtention de l'attestation de prolongation d'instruction 1er titre de séjour

Lien avec l'OFII pour la signature du Contrat d'Integration Republicaine CIR

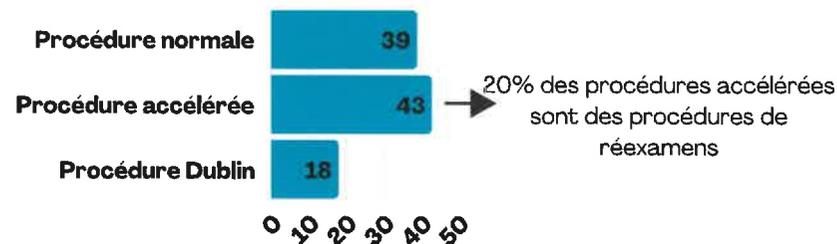
2

SPADA : la Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile Activité globale

Personnes enregistrées en vue de déposer une demande d'asile	2379
Taux d'accueil le jour de l'arrivée	97%
File active au 31/12/2024	1308
Personnes aidées pour l'instruction d'un dossier OFPRA	686
Nombre de dossier PUMA réalisés	611
Nombre de personnes accueillies en centre d'accueil pour demandeur d'asile	980
Nombre de désistements de la demande d'asile	244 dont 36 ARV
Nombre de personnes BPI	305 dont 171 ANEF



Répartition par type de procédure



2

SPADA : la Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile Accueillir: accueil des primo-arrivants

La SPADA est l'unique point d'accueil du département pour les personnes souhaitant déposer une demande d'asile dans le Haut-Rhin. Après un premier accueil et entretien d'évaluation de la situation, une convocation vers le Guichet Unique de la Demande d'Asile (GUDA) réunissant les services de la Préfecture et ceux de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) est remise aux personnes.

Avec 2379 nouvelles demandes enregistrées en 2024, la SPADA observe une hausse de 21% des accueils par rapport à 2023 avec une moyenne de 198 nouvelles demandes par mois. Cela s'explique par une hausse des flux de primo arrivants mais également par une hausse de 60% des demandes de requalification Dublin en procédure d'asile.



L'année est marquée par le retour des familles qui représentent 54% de l'effectif contre 49% en 2023 (31% couples avec enfants, 24% familles monoparentales, 7% couples). La part des femmes seules augmente passant de 15% en 2023 à 32% en 2024.



La SPADA a accueilli 27 Mineurs Non Accompagnés (MNA) qui ont été réorientés vers l'Aide Sociale à l'Enfance. 13 MNA ont pu déposer une demande d'asile avec un administrateur ad hoc.

89 mineurs accompagnés ont déposé une demande d'asile en leur nom propre. Il s'agit dans la majorité des cas soit d'enfants nés pendant la procédure de leurs parents ou après la fin de procédure de ces derniers.

63 nationalités ont sollicité une demande de protection en 2024. La demande d'asile du Kosovo représente 22% de l'effectif total contre 12% en 2023. Le niveau des demandes se rapprochent de celui enregistré avant la crise sanitaire. L'exemption de visa pour la France depuis le 01/01/2024 peut expliquer des mouvements de population facilités.

La demande d'asile ukrainienne est en légère hausse. Elle concerne essentiellement des personnes placées sous la protection temporaire. A l'approche du terme de cette protection dans un premier temps annoncé pour mars 2025 puis reporté à mars 2026, une augmentation des demandes d'asile ukrainienne est constatée passant de 6 à 9% en 2024. Dans les faits, les Ukrainiens restent encore hésitants sur la demande de protection internationale qui entraîne la fin des retours temporaires en Ukraine autorisés dans le cadre de la protection temporaire.

2

SPADA : la Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile Accompagner: aides sociales, administratives et juridiques

Seul service ressource pour les demandeurs d'asile non hébergés dans le DNA, la SPADA a vu sa file active augmenter de 16% par rapport à 2023 avec 1308 personnes accompagnées au 31/12/2024.

Ce sont au total 3136 personnes qui ont été accompagnés durant l'année dans leurs différents besoins:

- aides de premières urgences (alimentation, lien 115, vêture...)
- domiciliation postale: 1853 nouvelles domiciliations en 2024 contre 1575 en 2023
- soutien dans les démarches du quotidien: explication de courrier, écoute, signalement des vulnérabilités, lien avec l'OFII
- démarches liées à la santé: orientation vers les soins, instruction des dossiers de couverture maladie
- information et instruction des dossiers de demande d'asile: 18% en réexamen, 83% des dossiers ont nécessité le recours à un interprète dans 26 langues différentes
- accès aux droits: scolarisation des enfants, aide au transport
- mise en œuvre des orientations vers les centres d'hébergement du DNA
- information et orientation en fin de procédure



La procédure Dublin

363 personnes ont bénéficié d'une requalification de leur procédure en 2024 contre 227 en 2023.

Cette augmentation s'explique en partie par les suspensions des reconduites en Italie.

L'attente prolongée liée à cette procédure (de 6 mois à 18 mois en cas de fuite) n'est pas sans impact sur les personnes :

- impact psychologique : incertitude, peur de l'expulsion forcée, détresse, isolement
- perte de temps pour faire valoir son droit à une protection, cela retarde aussi les possibilités de regroupement familial
- instabilité de la situation par rapport à l'hébergement avec possible perte de droit



Promulgation de la loi Asile Immigration

Adoptée fin 2023, la loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration a été promulguée le 26/01/2024. Les principaux points d'attention :

- Procédures plus précipitées, moins protectrices (juge unique, moins de temps pour préparer les dossiers)
- Accès aux droits fragilisés: OQTF automatiques, augmentation des rétentions
- Exigences linguistiques difficiles à atteindre sans formation spécifique
- Durcissement de l'accès à l'admission exceptionnelle au séjour



Soigner l'invisible

Depuis juin 2024, un accompagnement psychologique spécifique vient compléter l'intervention de l'équipe mobile de psychiatrie. Les permanences d'une psychologue sur site, permettent d'offrir un espace d'écoute, de parole et de soutien aux personnes exilées souvent confrontées à des parcours de vie marqués par la violence, la séparation, la perte et l'incertitude.

Ce nouvel accompagnement s'inscrit dans une démarche de prévention, de repérage des situations de souffrance psychique, de lien avec les équipes et les ressources de soins existantes.

2

SPADA : la Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile Bénéficiaires de la protection internationale



Un enjeu d'intégration avec un taux de protection national de 49,3% en 2024 (OFPRA+CNDA)

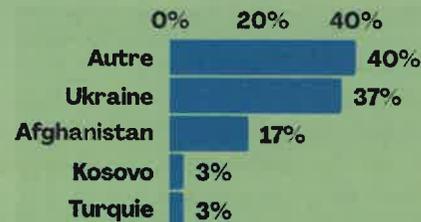
NOMBRE DE PERSONNES PROTÉGÉES EN 2024 A LA SPADA



Familles 60%

Isolé(es) 40%

NATIONALITES PROTÉGÉES EN 2024 A LA SPADA



13 nationalités dont aussi: Syrie, Palestine, Koweït, Arménie, Azerbaïdjan, Sri Lanka, Albanie, Burkina Faso et RDC

PERSPECTIVES 2025

A compter du 1er janvier 2025, conformément au cahier des charges du nouveau marché public, la SPADA pour développer son action en faveur des BPI :

- mise en lien avec l'OFII pour la signature du CIR
- ouverture des droits à un accompagnement AGIR sous couvert d'un accord de l'OFII et de remplir les critères d'entrées
- aide pour la complétude de l'état civil OFPRA
- aide pour l'obtention de l'API
- aide pour engager la demande de RSA
- continuité de la domiciliation postale sur une durée de 6 mois

ATTESTATION DE PROLONGATION D'INSTRUCTION

176 personnes ont bénéficié d'un accompagnement pour l'obtention de leur 1er titre de séjour : l'Attestation de Prolongation d'Instruction (API). A noter que cette démarche ne concerne que les adultes.

Cette démarche, qui s'effectue de manière dématérialisée, a souvent été retardée du fait de dysfonctionnements de l'ANEF.

L'accès aux droits s'est retrouvé freiné ce qui complexifie le parcours d'intégration.

PRÉOCCUPATIONS EN 2024

En 2024, les BPI n'ont pas pu bénéficier d'un accompagnement spécifique pour leurs démarches d'intégration cette mission étant exclue des prestations de la SPADA.

Exclu également du dispositif AGIR, les réfugiés n'ont ainsi que pu compter sur leur propre capacité ou sur l'aide de leur communauté pour mettre en œuvre leurs démarches: RSA, recherche de logement, d'emploi...

Le manque de maîtrise de la langue française associé à un système administratif complexe à appréhender interroge sur les chances qui peuvent être données pour une intégration réussie.

2

SPADA : la Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile

Fuir pour ses idées : témoignage d'un réfugié azerbaïdjanais



Je m'appelle A., je viens d'Azerbaïdjan. J'ai fui mon pays car j'y étais **persécuté** à cause de mes actions en faveur de la **défense des droits et de la liberté** et de mes **engagements politiques dans l'opposition** au gouvernement actuel. Je suis venu en France avec ma femme et ma fille qui avait 3 mois à l'époque.

Après avoir enregistré ma demande d'asile, j'ai dû exprimer ce que j'ai vécu dans mon pays mais j'étais encore sous le choc de tout ce que j'avais vécu. Je n'ai pas réussi à m'exprimer correctement devant les administrations. En effet, j'ai été **victime de torture** dans mon pays, j'ai été battu et j'ai perdu l'usage de mon œil gauche. Alors j'ai eu rejet de ma demande d'asile, devant l'OFPRA, puis devant la CNDA. Cette période était très difficile à vivre car je ne savais pas quoi faire, un **retour en Azerbaïdjan étant inenvisageable**. En plus, nous n'avions plus de droit de l'Etat français : nous n'avions plus de ressources, puis plus d'hébergement. Nous dormions dans des voitures, dans des mosquées etc. Cette période était très difficile à vivre, particulièrement avec notre fille qui était petite.

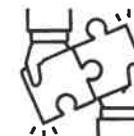
Aucun retour n'étant possible pour moi, je n'avais pas d'autre choix que de **persévérer** et **me battre** pour faire valoir devant les autorités françaises mes **craintes réelles** en cas de retour en Azerbaïdjan. J'ai cherché toutes les preuves, j'ai essayé d'expliquer au mieux mes craintes.

J'ai déposé un premier réexamen, qui a été refusé. Puis, j'ai déposé un 2ème réexamen, en apportant des nouvelles preuves. C'est lors de ce 2ème réexamen que l'OFPRA a accepté de me recevoir à nouveau en entretien, puis de m'accorder, ainsi qu'à ma femme et à ma fille le **statut de réfugié**, durant l'été 2024.



Depuis que nous avons obtenu le **statut de réfugié en France**, je continue de me battre, cette fois-ci, pour mon intégration. J'ai suivi des cours pour **apprendre le français**, je cherche du **travail pour être autonome et pourvoir aux besoins** de ma famille. De plus, mes problèmes en Azerbaïdjan m'ont rattrapé, même en France, puisqu'un de mes compagnons dans la lutte politique, lui aussi bénéficiaire du statut de réfugié en France, a été assassiné. Aussi, même en France je me sens en danger et c'est la raison pour laquelle je ne me sens pas libre de pouvoir dénoncer, depuis la France, ce que mon peuple subit.

Actuellement mon projet avec ma famille est de pouvoir trouver un appartement autonome proche de Strasbourg, qui nous permettrait de nous rapprocher d'amis qui pourront nous soutenir dans nos **démarches d'intégration**.



2

SPADA : la Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile Kateryna : en quête de paix



Je m'appelle Kateryna et je suis arrivée en France en 2022, au début de la **guerre en Ukraine**.

J'ai bénéficié de la **protection temporaire** pendant environ 2 ans. Cependant, comme la **situation sécuritaire** en Ukraine ne s'améliorait pas, je me rendais compte qu'il était de moins en moins probable que je puisse retourner un jour dans mon pays. De plus, j'avais peur que cette protection temporaire ne soit pas renouvelée et que je sois obligée de repartir en Ukraine, dans les **dangers de la guerre**, particulièrement pour une jeune femme.

J'ai alors pris la décision de déposer une **demande d'asile** en 2024. Des compatriotes du même village que moi m'ont conseillée de me présenter à la **SPADA de Mulhouse** pour commencer mes démarches. La procédure a duré plusieurs mois, puis j'ai obtenu la **protection subsidiaire** à l'OFPPA.

Depuis que j'ai obtenu la protection subsidiaire, je peux aborder plus **sereinement l'avenir** car je sais que je peux m'intégrer en France et y vivre en **sécurité**.

Actuellement je suis accompagnée par la mission locale, je fais des démarches pour passer mon permis de conduire, qui est essentiel pour obtenir un emploi. En parallèle, je reste disponible pour aider les personnes autour de moi, notamment pour l'aide à la traduction, puisque j'ai eu la chance de pouvoir bénéficier de cours de français.

C'est important pour moi de pouvoir aider d'autres personnes.

2

SPADA : la Structure de Premier Accueil des Demandeurs d'Asile Enjeux et défis pour 2025



Tenir le cap: une équipe engagée malgré les épreuves

L'année écoulée a été particulièrement marquée par une instabilité au sein de l'équipe de la SPADA. Des départs de l'équipe, des absences prolongées et les difficultés de recrutement ont fragilisé le fonctionnement au quotidien.

Dans l'attente des recrutements, la SPADA a pu compter sur la solidarité des collègues du Pôle Projet Réfugié notamment pour l'aide à l'instruction des dossiers OFPRA. L'enjeu a été de permettre une continuité des missions du service et d'assurer la formation des nouveaux salariés.

Malgré ce contexte contraint, les collègues en poste ont su faire preuve d'une forte résilience et d'un engagement remarquable pour garantir la continuité de l'accueil des personnes en demande de protection.

Fin 2024, l'équipe a pu être consolidée et renforcée avec un poste supplémentaire pour tenir compte de l'évolution des prestations annoncées dans le nouveau marché public 2025-2028.

Les objectifs pour 2025 seront :

- poursuivre la formation des nouvelles collègues sur l'ensemble des missions de la SPADA
- développer les temps de formation, de réflexion et de recul sur la pratique
- réviser et harmoniser les outils et procédures afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et conforme des missions
- développer les liens vers l'extérieur.



Audit de l'OFII

En septembre 2024, l'OFII a mené une audit de la SPADA 68 dans le cadre du suivi du marché public. Les conclusions apportées ont été positives et ont permis de mettre en avant la conformité des actions menées en lien avec le cahier des charges.

C'est avant tout l'engagement de chaque membre de l'équipe qui est à saluer à travers les bons résultats mis en exergue par l'audit.

Service d'urgence social, le quotidien des salariés est dense tant au niveau du rythme de travail que de la charge émotionnelle en lien avec les situations rencontrées.

Une réelle attention est portée à une amélioration continue des conditions de travail malgré un cadre contraint Favoriser la communication et le bien-être au travail est un axe d'amélioration continue.

Il n'y a pas de plus grande force que celle qui naît du souci des autres.



Objectif 2025-2028 nouveau marché public

En lien avec le groupement de coopération Grand-Est, la SPADA 68 va poursuivre son action en faveur des demandeurs d'asile dans le cadre du nouveau marché public 2025-2028.

A ce titre, la prestation pour les Bénéficiaires d'une Protection Internationale se développe. Elle permettra de proposer un accompagnement ciblé dans l'ouverture des premiers droits (ANEF, état civil OFPRA, RSA, CIR).

En parallèle, à compter de 2025, les BPI de la SPADA pourront, sous conditions, bénéficier d'un accompagnement AGIR.

Le développement du logiciel ANITO est également à poursuivre en 2025 en lien avec le groupement de coopération. Les objectifs seront :

- de développer les fonctionnalités pour faciliter le travail des équipes
- d'uniformiser les modes de saisie pour gagner en cohérence dans l'extraction des données statistiques.

3

Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations

Le CAES TASSIGNY est situé dans la ville de Mulhouse. Avec une capacité d'accueil de 65 places, le centre accueille des demandeurs d'asile primo arrivants pour une durée cible de 30 jours. Les personnes sont ensuite réorientées vers un autre centre d'accueil HUDA ou CADA, dans la région Grand Est. Après une première évaluation sociale des personnes, l'équipe du CAES accompagne les personnes dans leur procédure de demande d'asile et leur parcours de soins, avant de faire le relais avec la prochaine structure.

Les hébergements sont répartis en 11 logements situés dans le même immeuble que les bureaux et 13 logements en diffus. 14 logements sont partagés pour des personnes isolées.



Nombre de personnes hébergées	519
Nombre de journées réalisées	20518
Taux d'occupation	86,25%
Taux de rotation	723%
Durée moyenne de séjour	43 jours

Principales nationalités des personnes accueillies



3

Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations

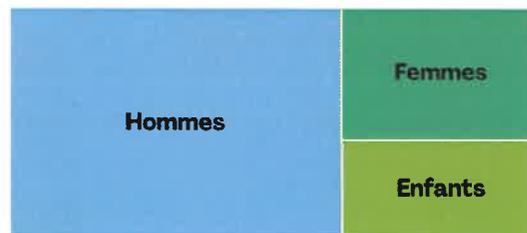
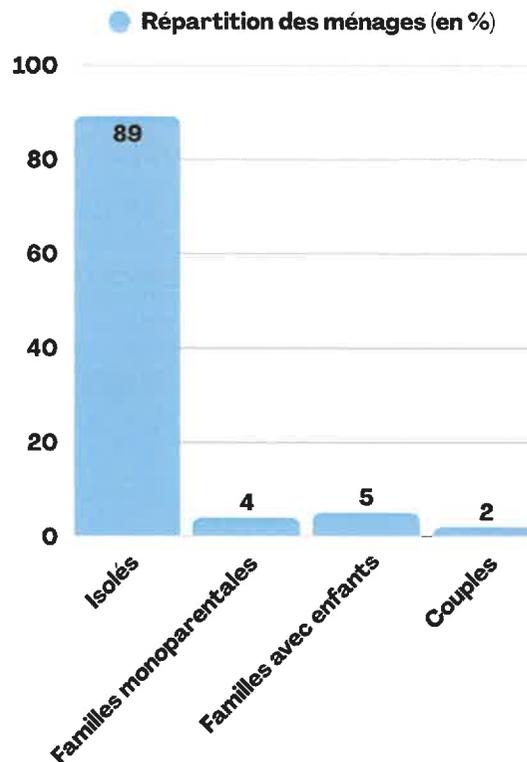
Activité globale

En 2024, le CAES Tassigny a accueilli 470 personnes. Avec un taux d'occupation de 86% et un taux de rotation de 723%, l'activité est restée dense. Cela a nécessité une réactivité importante de l'équipe, tant au niveau de la logistique avec la préparation des logements et des accueils, qu'au niveau de l'accompagnement social des personnes.

L'évaluation des vulnérabilités reste essentielle pour permettre une réorientation adaptée selon la situation de chacun. Cela peut concerner un besoin d'adaptation pour des raisons médicales, ou pour une situation familiale. Cela reste soumis à la validation de l'OFIL.

Malgré cette forte activité, l'équipe a continué de privilégier un accueil individualisé où un temps est pris avec chaque personne pour l'explication de la prise en charge, de la procédure et des besoins de chacun.

En 2024, ce sont, 8 personnes en moyenne qui ont été orientées chaque semaine par les GUDA parisiens de l'OFIL au CAES Tassigny. Au fur et à mesure de l'année, les réorientations vers les HUDA et CADA s'effectuant avec plus de difficulté, le niveau 2 devenant saturé, il est devenu parfois compliqué d'avoir des places disponibles pour les nouvelles arrivées chaque semaine. Cela a également réduit les possibilités d'accueillir des demandeurs d'asile primo arrivants au niveau local.



Sur les 470 personnes accueillies 89% étaient des personnes isolées et majoritairement des hommes (63%). Les logements sont donc, pour la plupart, en cohabitation. Cela demande une attention quotidienne pour le respect des règles de vie et de l'entretien des lieux d'habitation. Un travail de lien entre les personnes est également effectué pour leur permettre de sortir de leur isolement et éviter les tensions.

Le travail d'accompagnement à la santé reste prépondérant, le CAES accompagnant des personnes venant d'arriver sur le territoire français. Le travail en lien étroit se poursuit avec le service de la PASS (Permanence d'Accès au Soins de Santé) de l'hôpital de Mulhouse afin que les personnes puissent consulter un médecin. Une immersion des travailleurs sociaux sur plusieurs journées a permis une meilleure connaissance du dispositif et permis le renforcement du partenariat.

Une orientation au RVS (rendez vous santé) de l'OFIL à Strasbourg permet un bilan et une réorientation vers les services concernés si besoin.

En janvier 2024, la DDETSPP a validé la mise en conformité du CAES, suite à l'extension de 25 places en 2023, autorisant ainsi le fonctionnement du centre à son effectif actuel.

3

Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations Procédures d'asile

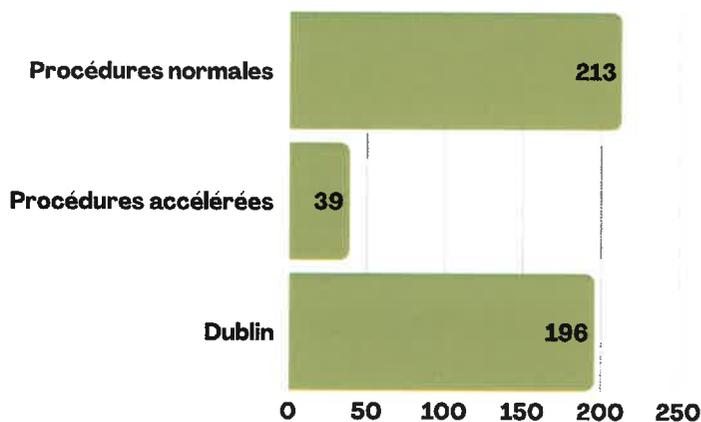


En 2024, l'équipe a suivi au total 448 procédures parmi lesquelles 252 procédures d'asile et 196 procédures Dublin. C'est donc un travail important et dense qui nécessite un accompagnement spécifique.

Pour chaque personne, quelque soit sa procédure, un temps est pris, avec interprète lorsque cela est nécessaire, pour expliquer les étapes ainsi que la prise en charge qui en découle.

En 2024, l'équipe a réalisé 211 dossiers OFPRA. Chaque travailleur social est formé sur la demande d'asile et la constitution des dossiers OFPRA et maîtrise donc cette procédure.

Nombre de procédures d'asile suivies en 2024



Malgré la spécificité d'une prise en charge courte, l'équipe du CAES est amenée à accompagner les personnes au delà de la constitution du dossier OFPRA. En effet, étant donné que certaines prises en charge sont supérieures à 2 mois et au vu de l'accélération des procédures, plusieurs personnes ont été convoquées pour être entendues à l'OFPRA. Dans ce cadre, l'équipe a proposé des entretiens de préparation, ainsi qu'une aide au trajet, afin que l'entretien puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Par ailleurs l'équipe a accompagné 196 personnes en procédure Dublin. Une des salariées a suivi une formation permettant une meilleure connaissance de cette procédure complexe, permettant ainsi un éclairage aux personnes accompagnées et une meilleure compréhension de l'évolution de leur procédure dans ce cadre particulier.

3

Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations

Accompagnement social

Témoignage de Monsieur E. :

“Je tiens à exprimer ma profonde gratitude et mon immense appréciation pour le traitement bienveillant et humain dont j'ai bénéficié lors de mon séjour dans votre centre. J'ai ressenti auprès de vous une atmosphère familiale chaleureuse et des valeurs nobles qui m'ont apporté réconfort et sentiment d'appartenance, malgré les circonstances difficiles que je traversais.

Les lois et règlements peuvent être les mêmes dans tous les centres, mais la véritable différence réside dans les cœurs qui appliquent ces lois et dans les valeurs humaines qui se reflètent dans le traitement quotidien. C'est exactement ce que j'ai ressenti sous votre supervision, où le traitement n'était pas simplement l'accomplissement d'un devoir, mais émanait de sentiments sincères et d'une réelle volonté de fournir soutien et assistance.

Après mon transfert vers un autre centre, j'ai réalisé à quel point un traitement humain peut avoir un impact profond sur la vie et le bien-être psychologique d'une personne. La différence était palpable, non seulement dans les comportements, mais aussi dans l'ambiance générale du lieu. Mon appréciation pour vous et pour tous vos efforts visant à rendre notre vie meilleure et plus respectueuse n'a fait que grandir.

Merci d'avoir été une source d'espoir et de positivité, merci pour chaque sourire et chaque mot bienveillant que vous nous avez offert. Je vous souhaite un succès continu et que vous puissiez continuer à répandre cette générosité humaine partout où vous allez.”



3

Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations Accompagnement social



Le CAES accueille et accompagne une majorité de personnes isolées qui n'a aucune famille ou amis sur le territoire français.

Pour rompre l'isolement de ces personnes et sortir du quotidien parfois lourd des procédures, nous proposons des activités pour rétablir le lien social.

Nous allons dans différents musées, nous faisons des balades, des jeux de société, des activités sportives et artistiques. Les personnes accompagnées sont reconnaissantes de pouvoir sortir de leur quotidien souvent constitué de longs temps d'attente et d'ennui.

Dès que nous avons le temps de réaliser des activités, nous le faisons pour le bien-être des demandeurs d'asile. Lorsque l'on termine une activité, ils sont ravis d'avoir passé du temps à s'occuper et d'avoir pu échanger avec d'autres personnes.

Cela est également une aide pour l'intégration, entendre parler le français et découvrir des lieux dans la ville dans laquelle ils résident.

L'équipe CAES



3 Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations

Accompagnement social

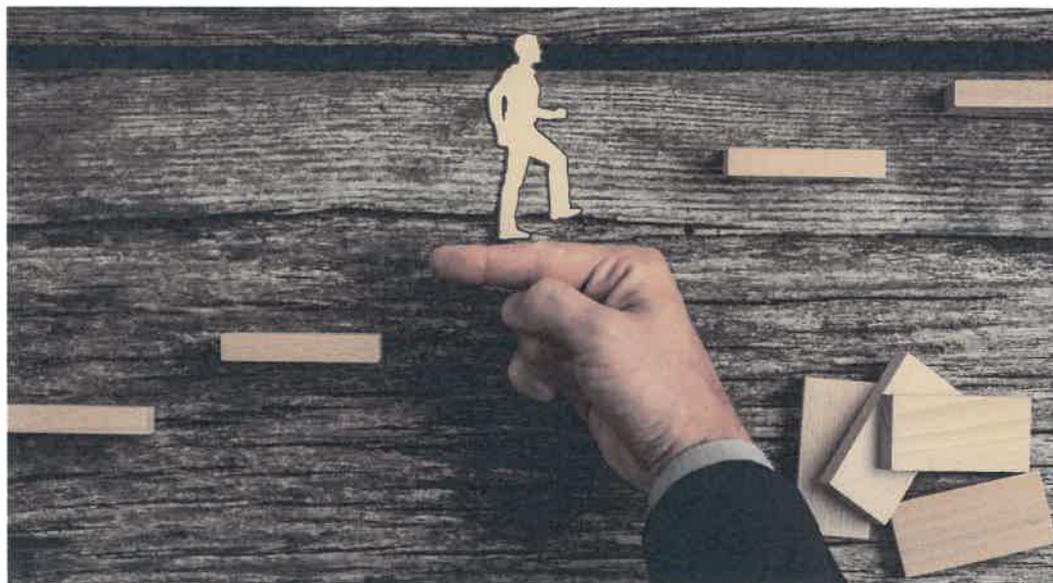
Le CAES est l'un des premiers points d'ancrage des demandeurs d'asile, le premier centre dans lequel les personnes peuvent se sentir sécurisées et écoutées. Lors des premiers temps d'accueil, de nombreux signes peuvent nous avertir de la souffrance psychique d'une personne tels que le stress, le manque de sommeil et l'isolement. Les travailleurs sociaux restent à l'écoute mais se sentent parfois démunis pour répondre à la souffrance des personnes.

Depuis le mois de juin 2024, une psychologue effectue une permanence au CAES, une fois par semaine sur une demi-journée. Elle reçoit les personnes qui en ressentent le besoin. Cela leur permet une écoute et une prise en compte de leur souffrance et de leurs difficultés. Les personnes se sentent entendues et soutenues dans leurs émotions et leurs histoires traumatiques.

Le travail de la psychologue est également un réel soutien pour l'équipe. En cas d'urgence, elle est très réactive et se rend disponible. Elle permet également d'avoir un avis extérieur sur certaines situations qui peuvent être parfois difficiles à gérer. Elle est en contact direct avec l'équipe mobile psychiatrie précarité, ce qui peut permettre aux personnes d'avoir un suivi avec un psychiatre en cas de besoin médicamenteux.

Nous avons constaté un réel changement positif dans notre accompagnement auprès des personnes accueillies.

L'équipe du CAES



3

Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations Evolution des prestations

Axe hébergement

- Aménagement des logements pour les personnes isolées afin de créer des espaces individuels et respecter l'intimité de chacun.
- Organisation des interventions de désinsectisation et de dératisation
- Approvisionnement et mise à disposition d'un vestiaire
- Adaptation des logements selon la composition des ménages accueillis



Axe accompagnement

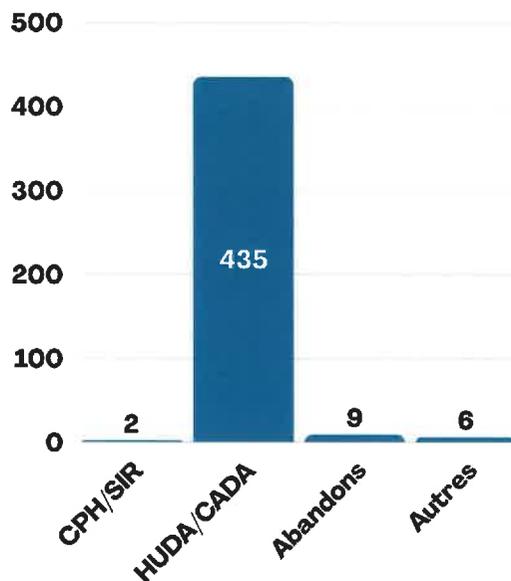
- Mise en place de vacation d'une psychologue auprès des personnes accueillies
- Renforcement du partenariat avec la PASS de l'hôpital de Mulhouse et un travail d'immersion des travailleurs sociaux dans ce service sur une journée
- Mise en place de cours de français hebdomadaires pour débutants
- Echange de pratique avec des travailleurs sociaux des CAES de Metz et de Nancy
- Proposition d'activités pour créer du lien entre les personnes accueillies
- Accueil de stagiaires



3

Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations

Personnes sorties



Après plusieurs semaines au CAES, les personnes sont réorientées par l'OFII dans une structure de niveau 2 dans laquelle elles pourront continuer leur procédure, jusqu'à son achèvement. Dès leur arrivée au CAES, les personnes sont informées que la réorientation peut être éloignée, les réorientations étant prononcées dans toute la région Grand Est. En 2024, 92% des personnes ont été réorientées dans des structures CADA ou HUDA.

Le travail de relais avec les nouvelles structures est primordial pour garantir une continuité dans la prise en charge. Les travailleurs sociaux du CAES veillent, avec l'accord des personnes, à envoyer un document détaillé reprenant les étapes de la procédure et de l'accompagnement.

Nombre de personnes sorties	456
Soit en ménages	353
Durée moyenne de séjour	43

Le CAES étant une structure temporaire, la plupart des personnes, lorsqu'elles sont réorientées sont toujours en procédure, que se soit en procédure de demande d'asile ou en procédure Dublin.

Parmi les personnes sorties du CAES, une a souhaité rentrer dans son pays et a demandé une Aide au Retour Volontaire et une autre a été transférée dans un pays de l'espace européen, dans le cadre d'une réadmission Dublin.

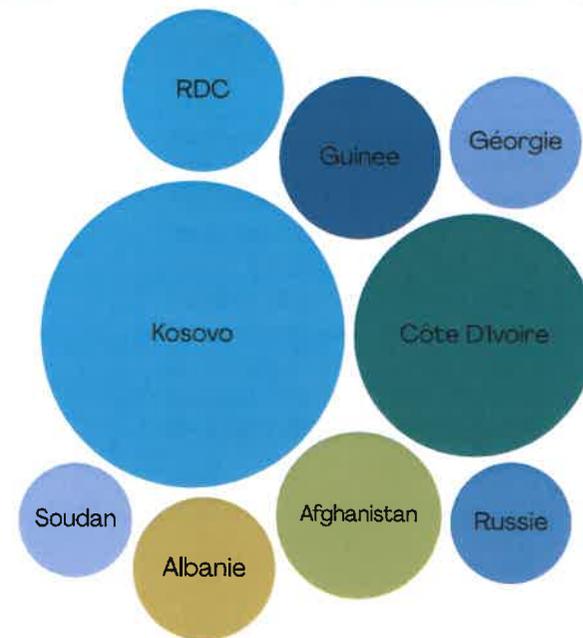
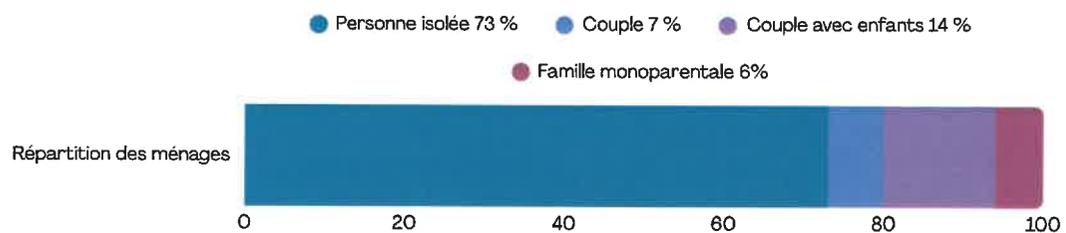
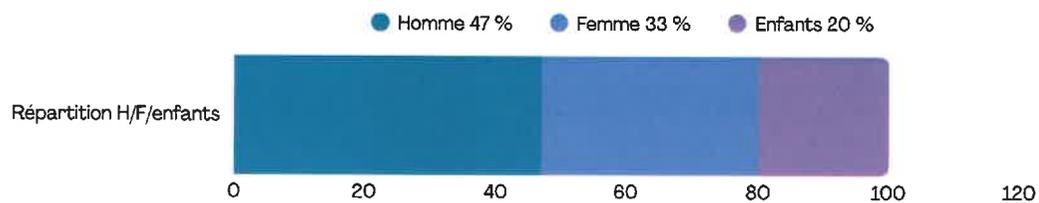
2 personnes ont obtenu le statut de réfugié pendant leur prise en charge au CAES, leur demande d'asile ayant été examinée en 2 et 3 mois. Elles n'ont donc pas été réorientées et l'équipe du CAES les a accompagnées dans les premières démarches d'insertion. L'une de ces personnes a été admise en CPH au niveau national au bout de 3 mois et l'autre en CPH local après 4 mois. L'équipe a donc dû s'engager dans des démarches d'insertion, que se soit pour le titre de séjour, l'ouverture des droits pour les ressources, ainsi que la recherche de logement. Etant donné la spécificité du centre, nous avons pu compter sur l'appui de l'OFII pour des orientations en CPH.

4

Hébergement d'Urgence pour demandeurs d'Asile Pasteur

L'**HUDA Pasteur** est situé au quartier Europe de la ville de Colmar. A proximité de l'hôpital Pasteur et du centre Europe, desservant toutes les commodités nécessaires (Ecole, magasins, soins..)

L'HUDA a une capacité d'accueil de 80 personnes hébergées réparties sur 64 studios et a vocation d'accueillir majoritairement des personnes isolées ou des petites compositions familiales.



4

Hébergement d'Urgence pour demandeurs d'Asile Pasteur

Activité globale

2024 a été une année de transition et de changement pour l'HUDA Pasteur. En effet, une première réduction des places hôtelières a été effectuée en mars 2024. Puis en novembre de la même année, ces mêmes places ont finalement été supprimées au profit de l'HUDA dit « classique ».

L'année a commencé avec une répartition des places hôtelières et classiques équitable : 40 places pour l'hôtelier et 40 places pour le classique. Le premier changement du 11 mars a modifié cet équilibre avec 25 places attribuées à l'hôtelier et 45 pour le classique.

Par la suite, le 18 novembre 2024, les places hôtelières ont définitivement disparu, augmentant ainsi les places de l'HUDA classique à 80.

L'équipe de l'HUDA Pasteur a avancé dans cette année 2024 en faisant preuve d'adaptabilité et de souplesse, qualité qu'il était déjà nécessaire d'avoir puisque l'accueil en hôtelier et en classique ne nécessitent pas le même accompagnement.

Au niveau des admissions, l'HUDA Hôtelier a accueilli 199 personnes soit 131 ménages.

Il est à prendre en compte la transition progressive des places hôtelières en places classiques dans la lecture du rapport d'activité, la distinction entre les deux centres n'étant pas systématiquement faite.

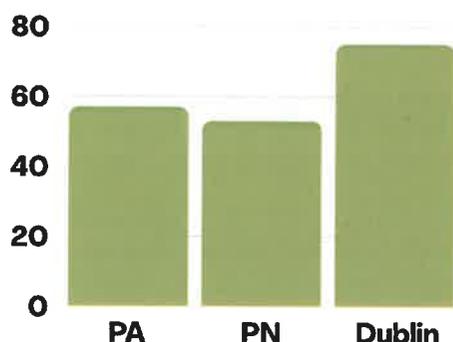
	HUDA Hôtelier	HUDA classique
Nombre de personnes hébergées	199	81
Nombre de journées réalisées	7300 journées	20 632 journées
Taux d'occupation	80.2%	102.2%
Taux de rotation	600%	120%
Durée moyenne de séjour	33 jours	140 jours

4

Hébergement d'Urgence pour demandeurs d'Asile Pasteur

Procédures d'asile

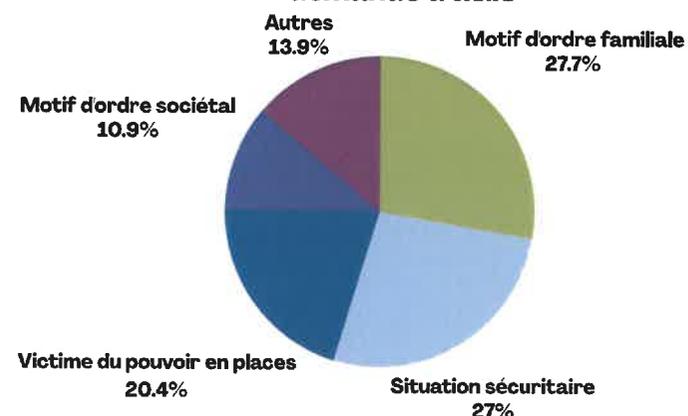
Nombres de procédures suivies en 2024



Taux d'obtention de la protection internationale



Motifs principaux de la demande d'asile



En 2024, l'HUDA Pasteur a suivi 224 procédures, dont 120 étaient des nouvelles demandes.

Parmi ces 224 procédures, 25,4 % relevaient de la procédure accélérée, 23,7 % de la procédure normale, et 50,9 % étaient des procédures Dublin (à l'entrée en hébergement). Sur les 114 procédures Dublin, 23 ont été requalifiées en procédures d'asile.

Les travailleurs sociaux de l'HUDA ont instruit et transmis 87 dossiers à l'OFPPRA. À ce jour, 16 réponses ont été rendues : 2 positives et 14 négatives.

Parmi les réponses négatives, 64 % concernaient des personnes en procédure accélérée originaires de pays dits sûrs. Les 36 % restants portaient sur des personnes en procédure normale, originaires d'Afghanistan, de Syrie et de Guinée.

Les deux réponses positives ont été accordées à un homme soudanais et à un homme afghan.

On constate un nombre élevé de dossiers envoyés à l'OFPPRA, tandis que très peu de décisions ont été reçues. Cela s'explique, d'une part, par le fait que certaines personnes hébergées à l'hôtel ont été orientées vers un autre centre avant de recevoir une réponse ; et d'autre part, par les délais parfois longs d'instruction, ainsi que par l'ouverture récente de l'HUDA Pasteur (en septembre 2023).

En ce qui concerne les motifs de demande d'asile (procédures normales et accélérées), les raisons les plus fréquentes sont d'ordre familial et sécuritaire.

La problématique familiale concerne notamment de nombreux cas de mariages forcés, de violences conjugales ainsi que des craintes liées à la pratique de l'excision. Sur le plan sécuritaire, la situation touche principalement les personnes originaires d'Afghanistan et du Soudan, des pays ayant connu de nombreux conflits armés au cours des dernières années.

4 Hébergement d'Urgence pour demandeurs d'Asile Pasteur

Témoignages

Afin d'illustrer l'année 2024 et notamment le changement de fonctionnement, voici un témoignage de l'équipe ainsi que les témoignages de plusieurs familles ayant été accueillies sur l'HUDA hôtelier et qui ont vécu la transition vers l'HUDA classique

L'année 2024 a marqué une évolution significative dans le fonctionnement de notre centre pour demandeurs d'asile. Alors qu'auparavant, notre structure fonctionnait sous la forme d'un HUDA classique et hôtelier accueillant des personnes directement sorties de la rue pour une courte durée, notamment jusqu'à réorientation de l'OFII sur une place longue durée, nous avons désormais adopté un modèle d'hébergement couvrant uniquement toute la durée de la procédure d'asile. En cela, notre accompagnement des personnes a changé.

Dans un premier temps, l'accueil des personnes est prolongé et l'accompagnement de celles-ci y est renforcé. Ce changement de fonctionnement a permis d'améliorer considérablement l'accompagnement des demandeurs d'asile. En restant plus longtemps au sein du centre, ces derniers bénéficient d'un suivi plus approfondi, tant sur le plan administratif que social. Nous avons ainsi la possibilité de mieux connaître leurs situations personnelles et leurs besoins, ce qui nous permet d'adapter nos actions de manière plus efficace.

Par ailleurs, la relation de confiance entre l'équipe du centre et les personnes accueillies s'en trouve renforcée. En instaurant un cadre plus stable, la communication est facilitée, permettant ainsi une meilleure prise en charge des demandes et un soutien plus personnalisé. Cette nouvelle organisation a également eu un impact positif sur nos relations avec les partenaires extérieurs. En travaillant sur un suivi de plus longue durée, les liens avec nos partenaires institutionnels et associatifs se sont renforcés. Cela permet une meilleure coordination des actions en faveur des demandeurs d'asile, qu'il s'agisse d'accès aux soins, à la formation, aux activités culturelles ou d'autres services essentiels.

L'évolution de notre centre en 2024 marque une avancée majeure dans l'accueil et l'accompagnement des demandeurs d'asile. Le passage d'un hébergement temporaire à un suivi sur l'ensemble de la procédure d'asile a permis d'améliorer la qualité de l'accompagnement, de renforcer la confiance avec les personnes accueillies et de consolider nos partenariats. Cette dynamique ouvre la voie à de nouvelles perspectives pour toujours mieux répondre aux besoins des demandeurs d'asile et favoriser leur intégration dans un cadre plus stable et sécurisé.

Marjolaine, Rebeca et Kelvin,
Travailleurs sociaux à l'HUDA Pasteur

Quand je suis arrivé ici le premier jour, vous m'avez apporté une grande chaleur et un grand soutien dont j'avais vraiment besoin à ce moment-là, tout le temps quand je pensais que j'allais déménager ailleurs, j'étais tout anxieux. Je ne savais pas si je serais en sécurité. Et quand j'ai reçu la réponse que je resterais ici, tout est devenu facile pour moi. Je me sens très chanceuse d'être parmi vous et je suis très reconnaissante de l'aide que vous m'apportez.

Albina K.

"A mon avis, l'HUDA Pasteur, c'est un établissement que j'aime beaucoup. Avant, j'étais à l'hébergement d'urgence et l'accueil était vraiment bien. Les chambres sont propres, le personnel très gentil. Maintenant, ce n'est plus de l'hébergement d'urgence et pour moi c'est génial. Je n'ai pas vu de différence entre les deux, sauf que maintenant je n'ai plus peur de devoir changer de centre et de peut-être partager l'appartement avec d'autres personnes, utiliser la même cuisine ou salle de bain."

Fred N

Peur, émotion, nouvelle vie...

Une nouvelle vie a commencé pour notre petite famille, nous avons recommencé à respirer ! Un pays étranger, nous cherchions un peu de sécurité. Après un mois, comme nous l'avions trouvé au même endroit, nous nous sommes installés à Colmar, Accès Huda.

Quatre personnes nous ont accueillis, nous ont offert le même soutien et nous ont aidés dans toutes les démarches, sans distinction ! Mais après deux semaines de séjour, on nous a annoncé que nous devions partir ailleurs, car c'était un « centre d'urgence ». La peur nous a de nouveau envahis. Nous avons continué notre route vers notre nouveau lieu de résidence. Nous sommes partis très loin d'ici, et là, nous avons constaté que nous ne recevions aucun soutien ! Nous sommes restés trois mois seuls, sans l'aide que nous avions ici ! Trois mois plus tard, nous sommes rentrés, nous sommes retournés dans notre premier foyer ! Nous allons maintenant rester ici jusqu'à la fin des démarches et nous avons prié pour que tout se passe bien ! Lors de notre installation en résidence longue durée, un assistant nous a été assigné, il/elle avait notre dossier complet et était prêt(e) à nous aider !

Mais quelle soit en réunion ou en vacances, tous les autres assistants étaient prêts à nous aider à tout moment ! Nos prières ont été exaucées : il y a quelques mois, les démarches se sont bien déroulées et nous sommes toujours dans notre première maison. Tout le monde s'est réjoui avec nous, nous a félicités et a redoublé d'efforts pour nous trouver un foyer. Nous avons travaillé chaque jour, et je sais que ce travail sera finalement récompensé !

Notre petite famille est reconnaissante pour chaque minute passée à vos côtés. Je souhaite une longue vie à ACCES HUDA Pasteur, car les personnes responsables ici ont changé des vies. Vous serez toujours notre premier foyer !

Vlarsina et Jetmir K

4

Hébergement d'Urgence pour demandeurs d'Asile Pasteur

Accompagnement social

Le fil rouge des actions menées au sein de l'HUDA Pasteur, est l'accompagnement des personnes vers une meilleure intégration dans la société dans laquelle elles vivent. Pour cela, nous misons principalement sur le développement de l'autonomie, la sociabilisation, et la valorisation de leur place dans la société.

L'autonomie constitue un pilier fondamental de l'intégration des personnes étrangères nouvellement arrivées en France. Travailler cette autonomie, c'est leur donner les moyens de devenir actrices de leur propre vie dans un environnement souvent complexe et déroutant.

Nous pensons que citoyenneté et autonomie sont interdépendantes : leur réalisation conjointe favorise le vivre-ensemble, et permet d'assurer une intégration réussie dans la société française.

En s'engageant dans des activités citoyennes — qu'il s'agisse de bénévolat, de participation à des événements locaux, d'implication dans des associations ou de projets solidaires — les personnes développent un sentiment d'appartenance et d'utilité. Elles apprennent à mieux connaître les valeurs, les traditions et les fonctionnements de la société d'accueil, tout en partageant leur propre culture.

En photo, quelques exemples concrets des actions menées par l'HUDA Pasteur : de la participation à des actions locales (ramassage de déchets, journée citoyenne), à la découverte culturelle à travers les musées de la ville, en passant par des ateliers répondant à des besoins spécifiques. Par exemple, un groupe de femmes devenues récemment mères a appris à préparer des compotes maison afin de réduire les dépenses alimentaires.

Atelier confection de compote maison pour les jeunes mères de l'HUDA Pasteur



Découverte des musées de Colmar



Participation à la journée citoyenne de la ville de Colmar



4

Hébergement d'Urgence pour demandeurs d'Asile Pasteur

Accompagnement social

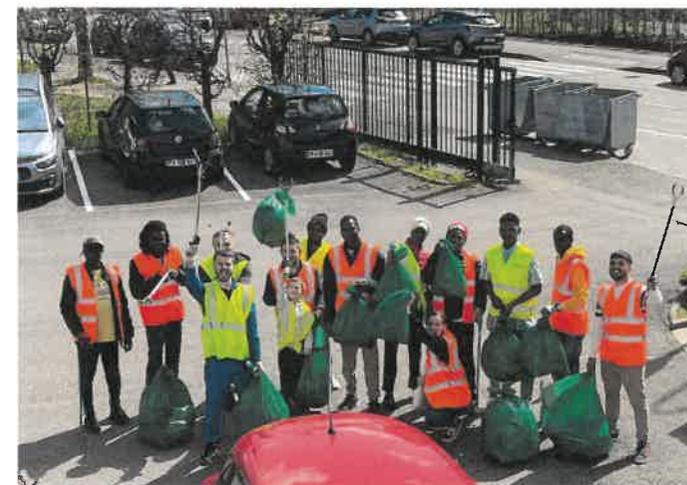
Initiée lors du premier ElsassOschterputz l'année dernière, l'action s'est structurée grâce au soutien de Colmar Agglomération, qui nous fournit du matériel. Nous organisons des ramassages de déchets une fois par mois, parfois plus souvent lors des campagnes ElsassOschterputz ou lorsque nous participons aussi à la journée citoyenne. Lors des sessions mensuelles, j'essaie de délivrer une intervention pédagogique sur des thèmes en rapport avec l'environnement tel que : le tri des déchets, le zéro déchet, la seconde main, les déchets toxiques ou encore le parcours de vie d'un déchet sur la planète.

Par ailleurs, cette action poursuit un double objectif, le premier est écologique, notamment en nettoyant leur espace de vie extérieur ils conscientisent l'enjeu de la pollution et cela les sensibilise aux bonnes pratiques environnementales. Le second objectif est social il tend à favoriser l'intégration des demandeurs d'asile en leur permettant de simplifier utilement pour la société et de créer du lien.

Le projet continue d'évoluer avec l'ambition d'élargir sa portée et d'impliquer davantage de participants.



Marjolaine APPATORE
Travailleur social



4

Hébergement d'Urgence pour demandeurs d'Asile Pasteur Evolution des prestations

Axe hébergement

Au cours de l'année 2024, l'établissement a travaillé aux améliorations suivantes dans ses locaux :

- Modification des places hôtelières en place d'HUDA classique.
- Remplacement de lits de collectivité par des lits en métal pour lutter contre les nuisibles.
- Participation des personnes à l'entretien du bâtiment (ramassage des déchets en extérieur).
- Lien régulier avec le bailleur et Alsace Home Service pour l'entretien des studios et des parties communes du bâtiment.



Axe accompagnement

- Renforcement sur l'accès au cours de français : intervention de bénévoles dans l'établissement, orientation vers les associations partenaires de Colmar.
- Continuité de la participation à diverses actions citoyennes notamment avec le projet de nettoyage du quartier en partenariat avec la ville de Colmar.
- Travail axé sur l'accès à l'autonomie des personnes accueillies. Rendre les personnes accueillies actrices de leurs procédures et intégration en France.
- Consolidation des partenariats avec les associations locales.



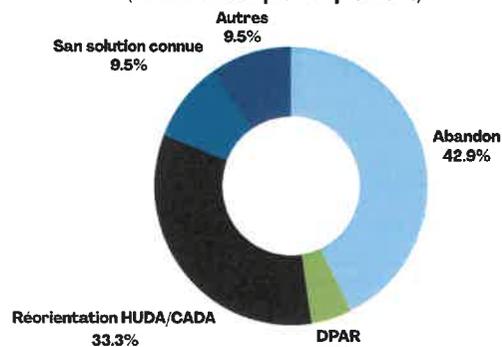
4

Hébergement d'Urgence pour demandeurs d'Asile Pasteur

Personnes sorties

Solution à la sortie

(HUDA classique uniquement)



La durée moyenne de séjour varie significativement selon le type d'HUDA concerné. Il s'agit d'une distinction importante à souligner. Le diagramme plus haut reprend uniquement les données concernant l'HUDA classique afin que cela soit plus parlant

En HUDA hôtelier, la durée moyenne d'accueil est de 33 jours, tandis qu'en HUDA classique, elle atteint en moyenne 140 jours.

Concernant les sorties, 162 personnes réparties en 109 ménages ont quitté l'HUDA hôtelier. En comparaison, seules 25 personnes issues de 14 ménages sont sorties de l'HUDA classique.

À ce jour, le principal motif de sortie est la réorientation vers un autre CADA/HUDA. Mais si nous parlons de sortie du dispositif d'accueil, le principal motif reste l'abandon de l'hébergement. Cela concerne 13 personnes, dont 11 en procédure Dublin et 2 ayant renoncé à leur demande d'asile.

L'abandon d'hébergement des personnes placées sous procédure Dublin est majoritairement lié à l'inquiétude de devoir être transféré vers un autre pays, conformément aux dispositions du règlement Dublin.

Nombre de personnes sorties	187
Soit en ménages	121
Dont nombre des BPI	0
Dont nombre de personnes déboutées	1
Dont nombre de personne abandonnant l'asile	1
Durée de séjour en phase BPI	25
Durée de séjour après réponse négative	78

L'ARV en HUDA

L'Aide au Retour Volontaire (ARV) est systématiquement proposée à toute personne hébergée en HUDA exprimant le souhait de retourner dans son pays d'origine, ainsi qu'à toute personne ayant reçu un refus de protection de l'OFPRA. Le retour volontaire constitue en effet l'une des options envisageables après un rejet de la demande d'asile.

En 2024, une personne hébergée a été orientée vers le Dispositif de Préparation au Retour (DPAR) d'Illzach, qui accueille les bénéficiaires de l'ARV en attente de leur départ vers leur pays d'origine. Deux autres personnes ont sollicité un rendez-vous auprès de l'OFII afin d'obtenir des informations complémentaires sur la procédure.

Compte tenu de la durée souvent longue des procédures d'asile, peu de personnes hébergées au sein de l'HUDA ont reçu une décision définitive de rejet, et rares sont celles qui envisagent un retour volontaire avant d'avoir épuisé toutes les voies de recours.

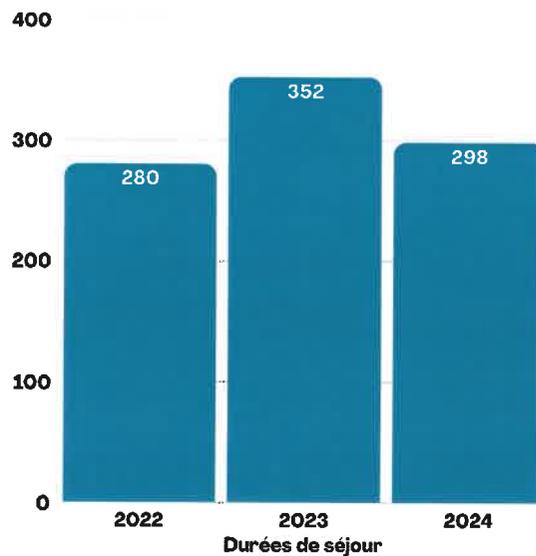
Cependant, trois personnes ont exprimé le souhait de retourner dans leur pays d'origine. L'une d'entre elles a bénéficié de l'ARV, tandis que les deux autres ont organisé leur retour par leurs propres moyens.

5

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Tassigny

L'HUDA Tassigny accueille et accompagne 80 personnes en demande d'asile. Les 19 logements, situés dans la ville de Mulhouse et dans sa périphérie, sont répartis de la façon suivante : 13 appartements permettant l'accueil de familles et 6 appartements partagés, permettant l'accueil de personnes isolées.

L'équipe est composée de 3 travailleurs sociaux, un agent administratif et logistique, une femme de ménage, des hommes d'entretien et une cheffe de service. Les travailleurs sociaux accompagnent les personnes dans le suivi juridique de leur procédure mais également dans leurs démarches liées à la santé, à la scolarité des enfants ainsi que celles liées à la vie quotidienne.



Nombre de personnes hébergées	151
Nombre de journées réalisées	29 364
Taux d'occupation	100%
Taux de rotation	101%
Durée moyenne de séjour	298 jours
Taux de protection	63%

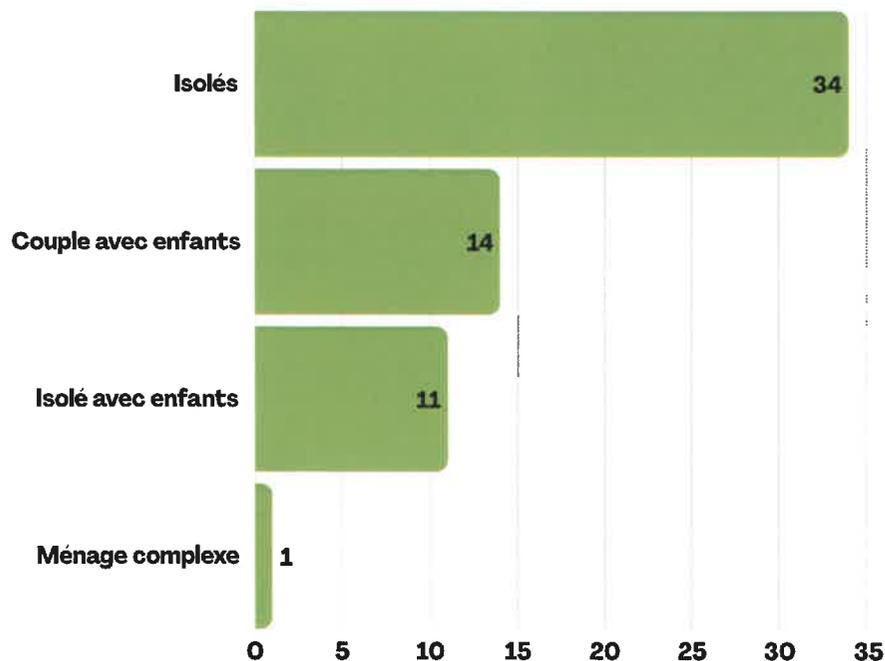
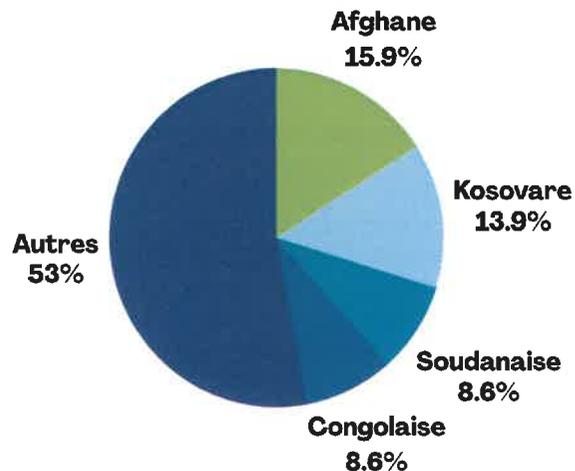
5

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Tassigny

Activité globale

En 2024, l'HUDA Tassigny a hébergé et accompagné 151 personnes. L'activité a donc été dense avec un taux d'occupation de 100% et un taux de rotation de 101%. Ce sont 81 personnes qui ont été nouvellement accueillies. La composition des ménages reste quasiment la même qu'en 2023, avec toujours une proportion importante de personnes isolées (56%) qui ont pu être mises à l'abri et accompagnées. Le travail sur la vie en cohabitation a donc été poursuivi afin de permettre que chacun puisse trouver sa place et se concentrer sur le déroulement et les attendus de la procédure d'asile.

Les principaux pays de provenance des personnes accompagnées sont l'Afghanistan, le Kosovo, le Congo et le Soudan. Mais ce sont en tout 24 nationalités qui ont été représentées en 2024, ce qui a demandé le recours à un nombre conséquent d'interprètes.

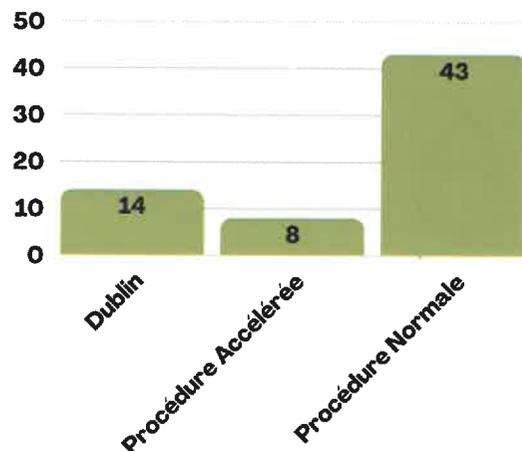


5

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Tassigny

Procédures d'asile

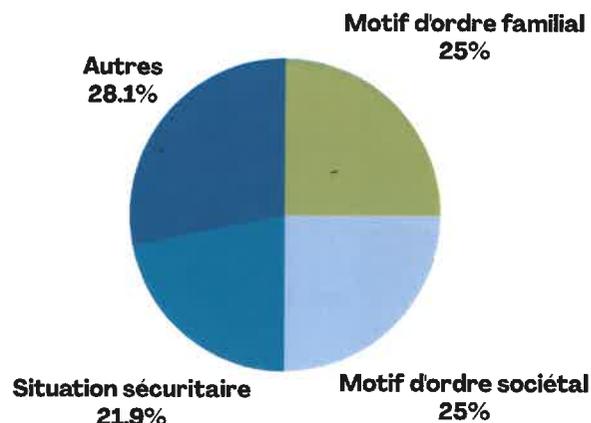
Procédures suivies en 2024



L'équipe a suivi au total 65 procédures en 2024 dont 24 se sont achevées cette même année.

Sur 43 personnes en procédure d'asile normale, 21 avaient dans un premier temps été placées en procédure Dublin, car elles avaient été identifiées dans un autre pays de l'Union Européenne ou de l'espace Schengen. Elles ont donc dû attendre la décision des autorités pour déterminer l'État Membre responsable. Au bout de plusieurs mois, leur procédure a été requalifiée et elles ont pu commencer leur demande d'asile en France. La prise en charge de ces personnes à l'HUDA s'est donc trouvée rallongée par ce temps d'attente de décision.

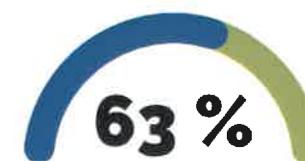
Motifs principaux de la demande d'asile



Les 3 motifs principaux de la demande en 2024 sont d'ordre familial, sociétal et sécuritaire. Sur les différentes nationalités représentées, les dossiers de personnes de nationalités afghanes restent majoritaires, la situation du pays étant toujours instable.

En 2024, nous avons également accompagné 2 femmes isolées, d'origine tibétaine qui avait fui leur pays du fait de l'oppression chinoise, empêchant leur liberté d'expression et celle de leur pratique religieuse. Ces 2 personnes ont obtenu le statut de réfugié à l'OFPRA.

Taux d'obtention de la protection internationale



En 2024, ce sont 63% des demandes achevées qui ont obtenu une réponse positive. Cela concernait :

- 6 personnes d'origine afghane
- 2 d'origine chinoise (tibétaine)
- 2 d'origine congolaise
- 1 d'origine soudanaise
- 1 d'origine somalienne
- 1 d'origine guinéenne
- 2 d'origine nigériane
- 1 d'origine malienne.

10 personnes ont obtenu une protection à l'OFPRA et 5 à la CNDA.

Nous avons donc constaté une pluralité des nationalités, avec un taux de protection plus élevé pour les personnes afghanes. Avec le nombre élevé des personnes réfugiées et la fin de la prise en charge AGIR en HUDA, les travailleurs sociaux ont dû consacrer une part importante de leur travail à l'insertion des personnes et à leur recherche de logement.

5 Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Tassigny

Accompagnement social

Situation de la Famille S.

Mr S. a été accueilli à l'HUDA Tassigny le 17.01.2024 avec son épouse, son fils âgé de 5 ans et ses 2 filles, des jumelles, âgées de quelques mois. Mr est en situation de handicap, il est en fauteuil roulant. C'est Madame qui se charge de tous les déplacements de la famille et des démarches. Elle aide son mari avec le fauteuil, a la charge de leurs jeunes enfants et la gestion du quotidien, elle est l'aidante de Mr.

Mr n'ayant pas la possibilité de se transférer de son fauteuil, tous les déplacements se font en transport en commun, ce qui s'avère souvent compliqué car tous ne sont pas adaptés.

Le suivi de cette famille nécessite un accompagnement important au niveau de la santé, que se soit pour la recherche d'un médecin traitant avec une prise en charge adaptée à son handicap que pour la mise en place de matériel spécifique.

De plus, Mr a besoin de séances de kinésithérapie et un transport médicalisé a pu être accordé. Mr exprime son souhait d'avoir un fauteuil électrique pour faciliter ses déplacements mais malgré nos demandes d'aides financières, cela n'est pas possible pour le moment.

Dans cet accompagnement, il faut également prendre en compte la santé de Mme qui s'épuise entre les démarches de la famille, l'accompagnement de Mr dans la vie quotidienne et la charge de 3 enfants en bas âge. Celui de 5 ans a pu être rapidement scolarisé, ce qui fait leur fierté.

Madame et Monsieur sont bien intégrés au sein de l'école. Nous les accompagnons et faisons le lien avec l'enseignante.

Nous avons également demandé l'intervention de la psychologue et de l'équipe mobile de psychiatrie, car, ils sont chacun marqués par des traumatismes vécus dans leur pays qui les empêchent d'avoir un sommeil normal. Ils ont besoin d'en parler.

Le travail sur la procédure est également important. Après plusieurs mois en procédure Dublin, la famille a finalement pu déposer sa demande d'asile. Dans ce cas précis, nous avons dû accompagner la famille lors de sa convocation à la préfecture, la famille ayant besoin d'aide pour se déplacer. Les dossiers ont dû être réalisés au domicile. La question de la convocation à l'OFPRA et de son organisation se travaille déjà en amont étant donné le contexte pour cette famille.

Cet accompagnement spécifique demande un investissement quotidien, tant au niveau de la procédure que de la santé et de l'aide au quotidien. Le projet en 2025 sera d'inclure Mr dans le dispositif Handi Consult afin de permettre une meilleure prise en charge de son handicap.

Myriam Rothenburger



5

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Tassigny

Accompagnement social

Faire équipe en HUDA,

«A l'HUDA Tassigny, nous accompagnons les personnes accueillies dans la globalité de leur situation. L'équipe pluridisciplinaire est composée d'une cheffe de service, de trois travailleurs sociaux, d'un agent de service logistique, d'un agent d'entretien, de deux agents de service technique, et d'une psychologue.

Chaque travailleur social accompagne des familles et des personnes seules dans le cadre des missions de l'HUDA. Ainsi, chaque personne accueillie peut bénéficier d'un accompagnement social individualisé et adapté à sa situation.

Chaque professionnel apporte à l'équipe un ensemble de compétences, de connaissances et de perspectives. La complémentarité permet de reconnaître et valoriser les différences tout en les combinant pour atteindre un objectif commun. L'équipe tire ses forces dans la diversité de ses membres : communication, confiance, collaboration et soutien. Nous tenons à mettre à contribution ces valeurs au bénéfice des personnes accompagnées. Cet esprit d'équipe est pleinement ressenti par les personnes accompagnées.

L'équipe tend à échanger et à communiquer avec d'autres professionnels et partenaires dans le but de développer et d'enrichir ses compétences».

Ondine, Myriam et Sibel
Travailleurs sociaux de l'HUDA TASSIGNY



5 Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Tassigny

Accompagnement social

Témoignage de Monsieur M. : “Mon parcours de demande d’asile”

Je m'appelle Nicolas M., je suis originaire de la République Démocratique du Congo. Je suis né le 3 novembre 1978 à Khinshasa.

J'ai fui mon pays le 21 janvier 2021 avec mes 4 enfants. J'ai été menacé du fait de mon engagement politique. Nous sommes restés quelques temps en Angola et nous avons à nouveau fui suite à une agression. Nous sommes arrivés en France en janvier 2023 et nous avons été accueillis à l'HUDA Tassigny le 13 mars 2023.

J'ai été placé en procédure Dublin car j'avais fait une demande de visa au Portugal mais je voulais rester en France car je comprends la langue. Pendant ces mois d'attente, j'étais très stressé de ne pas savoir si nous pouvions rester en France. En novembre 2023, ma demande a été requalifiée et j'ai pu déposer ma demande d'asile. J'ai pu expliquer mon histoire, c'était un soulagement pour moi d'en parler, je voulais être compris. Malheureusement, j'ai reçu une réponse négative de l'OFPR. J'ai eu une 2ème chance à la CNDA et j'ai reçu une réponse positive le 16/09/2024. J'étais très heureux car les autorités ont reconnu ce que nous avons vécu et nous ont accordé la protection.

Cela fait maintenant 2 ans que nous sommes à l'HUDA Tassigny. J'ai été aidé et mes enfants ont pu être scolarisés. Avec ce suivi, j'ai pu expliquer mon histoire, être entendu. Ce n'est pas facile de partir et vivre seul avec 4 enfants mais avec l'aide de l'HUDA, leurs conseils, j'y suis arrivé. Je suis venu en France pour protéger mes enfants.

Maintenant que nous sommes réfugiés, nous allons devoir quitter le centre pour avoir notre propre logement et commencer une nouvelle vie.



5

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Tassigny

Evolution des prestations

Axe hébergement

- Poursuite de l'aménagement des logements pour les personnes isolées afin de préserver l'intimité de chacun
- Nouveau logement permettant l'accueil d'un ménage de petite composition (3 personnes)
- Poursuite de l'aménagement des bureaux, afin d'optimiser l'espace et le rendre plus fonctionnel
- Reaménagement de la salle d'accueil



Axe accompagnement

- Mise en place et continuité des cours de français
- Mise en place d'un cours de français pour enfants et adolescents en attente de scolarisation
- Arrivée d'une psychologue
- Renforcement des partenariats existants
- Renforcement d'un travail avec l'équipe mobile de psychiatrie. Mise en place d'une réunion toutes les 6 semaines avec l'équipe HUDA et CAES pour échanger sur les situations des personnes
- Accueil de stagiaires

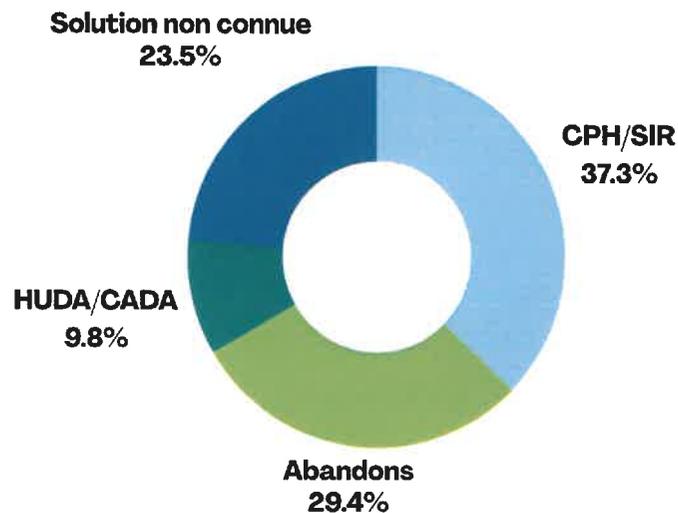


5

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Tassigny

Personnes sorties

Solution à la sortie des personnes



Sur les 66 personnes sorties en 2024 :

- 23 ont obtenu une réponse positive
- 18 ont été déboutées du droit d'asile
- 8 étaient encore en procédure de demande d'asile à leur sortie parmi lesquels une femme a été réorientée dans un HUDA suite à la naissance de son bébé et une famille a disparu alors qu'elle attendait la convocation OFPRA
- 12 étaient en procédure Dublin parmi lesquels une femme a été réorientée dans un HUDA suite à la naissance de son bébé et 10 personnes ont abandonné le logement et ont été déclarées en fuite
- 5 ont été réadmisées en Allemagne dans le cadre de la procédure Dublin.

Nombre de personnes sorties	66
Soit en ménages	29
Dont nombre des BPI	23
Dont nombre de personnes déboutées	18
Dont autres	25
Durée de séjour après réponse positive	254
Durée de séjour après réponse négative	49

Les personnes déboutées du droit d'asile ont toutes refusé d'avoir recours à l'Aide au Retour Volontaire (ARV) et de rentrer dans leur pays, se percevant toujours en danger. Elles sont parties rapidement de l'HUDA, avec des solutions personnelles après la réponse négative.

En 2024, nous avons constaté plusieurs abandons de procédure, les personnes quittant le logement sans explication. Depuis la loi immigration du 26 janvier 2024, l'abandon de l'hébergement financé par l'État peut amener une clôture de la procédure de demande d'asile.

Dès l'accueil des personnes en HUDA, les travailleurs sociaux informent des conséquences des réponses négatives, à savoir une fin des conditions matérielles d'accueil de l'OFIL (hébergement et allocation).

Pour les personnes contraintes de rejoindre un autre pays de l'Union Européenne sous accord Dublin, le délai de 6 mois ordinaire durant lequel l'obligation s'applique peut être étendu à 18 mois dans les cas d'abandon d'hébergement (les personnes étant en effet considérées comme étant "en fuite").

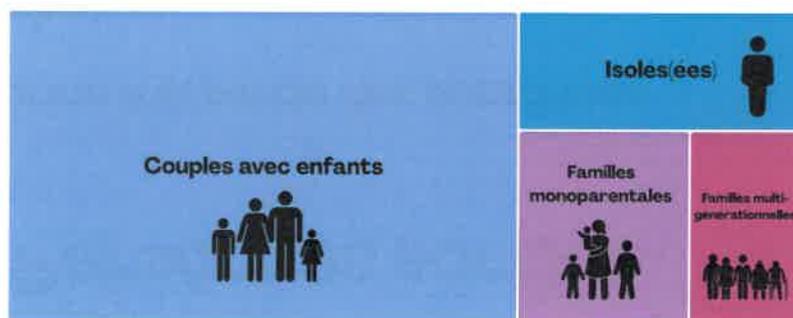
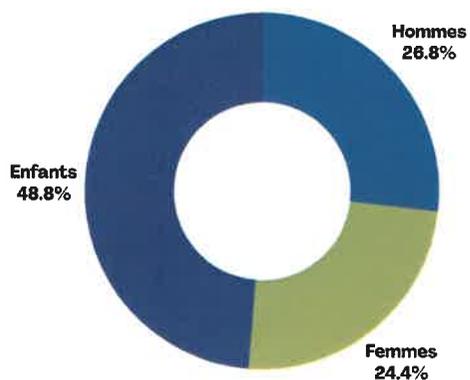
6

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Isly

L'**HUDA ISLY** propose un accueil en logement diffus situés sur la ville de Mulhouse et son agglomération (Pfastatt-Wittenheim).

D'une capacité de 87 personnes, il accueille une vingtaine de ménages à la fois des personnes isolées mais essentiellement des grandes familles, ce qui en fait sa particularité.

A travers un accompagnement individualisé, l'équipe veille à ce que chaque personne accueillie puisse trouver ses repères dans son nouveau cadre de vie et créer des liens avec son environnement.



Nombre de personnes hébergées	148
Nombre de journées réalisées	33 042
Taux d'occupation	104%
Taux de rotation	77%
Durée moyenne de séjour	279
Taux de protection	88%

6

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Isly

Activité globale

Avec un taux d'occupation à 104%, l'HUDA Isly a accompagné 148 personnes en 2024. Parmi elles, 67 nouvelles personnes ont été admises sur l'année dont 84% de familles et 16% d'isolés. L'HUDA poursuit ainsi l'accueil de grandes familles avec deux nouvelles familles de 10 personnes accueillies en 2024.

Plus de 50% des personnes admises en 2024 bénéficiaient auparavant d'un hébergement d'urgence via le 115 (25%) ou en CAES (30%).

Le taux de rotation baisse à 77% du fait d'un nombre important de bénéficiaires de la protection internationale dont la durée moyenne de séjour est de 379 jours.

Tout comme en 2023, la durée moyenne de séjour toute procédure confondue continue cependant de diminuer ce qui s'explique par la poursuite de l'accélération du traitement des demandes d'asile.

L'année 2024 est marquée par la grande diversité des origines des personnes accompagnées avec 17 nationalités représentées. Les afghans et les tchétchènes sont les plus représentés avec 44% de l'effectif global.

L'accueil de familles multigénérationnelles (grands-parents, parents, enfants) et de jeunes adultes dans les unités familiales marque une évolution notable du public. Cela peut indiquer une volonté des familles de rester unies pendant leur parcours migratoire. Il s'agit également de familles dont la cohabitation intergénérationnelle est culturelle.

La présence de jeunes majeurs pose également de nouveaux enjeux d'accompagnement en lien avec leurs besoins spécifiques (autonomie, orientation professionnelle, insertion sociale...).



6

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Isly Procédures d'asile

Nombre de procédures d'asile suivies



L'équipe a suivi au total 64 procédures d'asile et 20 procédures Dublin.

Courant 2024, 19 procédures Dublin ont pu être requalifiées en demande d'asile au bout de 257 jours de procédure en moyenne depuis l'enregistrement de la demande en préfecture.

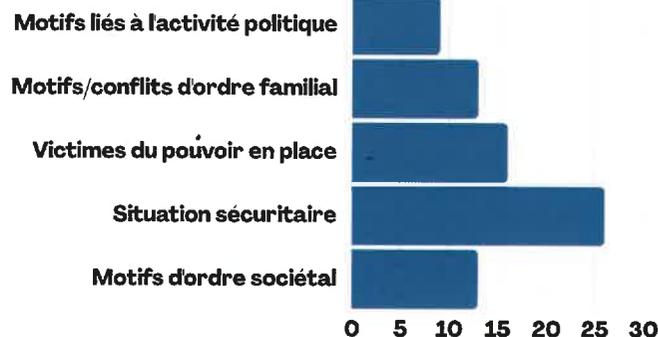
La procédure Dublin pèse lourdement sur le parcours migratoire des personnes. Elles ne sont pas libres de faire leur demande de protection dans le pays de leur choix. La situation d'attente prolongée inhérente à la procédure maintient dans un climat d'insécurité et ne permet pas de se projeter dans un futur sécurisant.

65% des procédures d'asile suivies ont été instruites selon la procédure normale et 35% selon la procédure accélérée.

15 dossiers ont fait l'objet d'un recours devant la CNDA.

La durée moyenne de séjour est de 279 jours soit environ 9 mois contre 12 mois en 2023.

Motifs principaux de la demande d'asile



Les travailleurs sociaux de l'HUDA jouent un rôle fondamental dans la préparation du récit de vie des personnes accompagnées. Par leur approche, ils favorisent l'expression du vécu en offrant un cadre d'entretien sécurisant.

Ils ont aussi un rôle d'information quant aux attentes de l'OFPPA sans toutefois influencer les récits.

En équipe, ils mènent également un travail de préparation à l'entretien avec l'officier de protection pour aider la personne accompagnée à exprimer avec clarté et sincérité les éléments l'ayant contraint à quitter son pays et à solliciter une protection.

Les motifs des demandes sont variées: fuite de la répression de groupes armés, appartenance à un parti d'opposition ou lutte pour la liberté, présence de conflits armés et climat d'insécurité...

Taux d'obtention de la protection internationale



43 personnes ont obtenu une protection internationale en 2024 soit 7 ménages : 1 isolé et 6 couples avec enfants.

84% des personnes protégées sont d'origines afghanes et ont fui leur pays du fait de la régression des droits et de l'oppression instaurée par les talibans depuis leur retour au pouvoir en 2021.

Mme W, professeur de psychologie en Afghanistan était engagée dans des associations en faveur du droit des femmes et de la lutte contre les mariages forcés. Elle a été directement menacée par les talibans du fait de ses actions en faveur de la liberté.

Monsieur G. quant à lui a fui la Tchétchénie pour ne pas être enrôlé de force par la Russie dans la guerre contre l'Ukraine.

Le délai d'attente entre l'arrivée en France et l'obtention de la protection a été en moyenne de 215 jours en 2024 (délai d'attente allant de 4 mois à près de 2 ans).

6

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Isly L'intégration par l'emploi: l'histoire de M.

LE RELAIS EST

SOLIDAIRE & local.



R ressortissant géorgien résidant de manière permanente en Ukraine depuis de nombreuses années, M. a dû quitter l'Ukraine avec sa famille du fait du contexte de conflit armé avec la Russie.

L'accueil à l'HUDA Isly en mars 2022 a permis à la famille de retrouver un lieu de vie sécurisant. Au delà de la réponse apportée aux besoins élémentaires (logement, aides de premières urgences...) l'équipe de l'HUDA a pu proposer un accompagnement global à la famille. C'est ainsi qu'une demande de protection temporaire et une demande d'asile ont pu être engagées. Une attention particulière a été accordée aux enfants qui étaient particulièrement marqués par leur parcours de vie.

Malgré des droits différents au sein de la famille complexifiant les démarches d'intégration, la famille a pu bénéficier d'une protection temporaire et un des enfants, né en Ukraine a pu obtenir une protection subsidiaire fin 2023.

L'obtention d'une protection a constitué un moment charnière dans le parcours de la famille. Elle a contribué à apaiser les incertitudes et à percevoir qu'un avenir était possible.

M. s'est alors engagé dans la recherche d'un emploi et a pu bénéficier d'un contrat au sein du **Relais EST**. Cette structure permet de reprendre contact avec le monde du travail dans un cadre bienveillant, encadré et formateur. Elle a permis à M. de valoriser son expérience professionnelle en tant que cordonnier mais surtout de retrouver une place dans la société. L'accès à cet emploi a été un vecteur d'autonomie pour M. Au-delà de la fonction économique nécessaire à la suite de son parcours en France, cet emploi a permis à M. d'évoluer dans un cadre d'échanges et de socialisation avec ses collègues de travail tout en bénéficiant d'un encadrement bienveillant.

Grâce aux ressources financières créées par cet emploi et au réseau développé, M. et sa famille ont pu quitter l'HUDA en juillet 2024 pour intégrer un logement indépendant. Sur le plan de l'intégration, ce parcours illustre l'efficacité d'un accompagnement progressif et coordonné. Il montre également que l'implication de M. conjuguée au soutien des professionnels de l'HUDA et d'un réseau partenarial peut favoriser une intégration réussie. Le parcours d'intégration se tisse pas après pas, fort de son histoire personnelle tout en sachant s'ouvrir à son pays d'accueil.



6

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Isly

Le bénévolat à l'HUDA Isly

Transformer du temps en présence
et de la générosité en action



Les ateliers de Christine

"Je donne des cours de français à deux femmes qui viennent de Côte d'Ivoire. En tant que réfugiées, leur situation est incertaine mais elles sont très motivées pour mieux maîtriser la langue française, qu'elles parlent déjà un peu. C'est un beau défi de les accompagner dans la durée. Je suis boostée par tout ce qu'elles découvrent, ce que je leur apporte, et ce qu'elles m'apportent en retour !"

Christine



Les "balades de Jacques"

"Je suis rentré dans l'association comme bénévole en mai 2024. Je propose des promenades accessibles à la majorité. Suivant les groupes, il y a beaucoup d'échanges, les gens font connaissance, communiquent, parfois parlent de leurs problèmes, racontent leur vie passée dans leur pays d'origine. Ces sorties sont bénéfiques et créent du lien social. Comprendre, respecter l'autre, sortir de son isolement et aider à avoir confiance en soi c'est très positif!"

Jacques

Créer du lien



Quand le lien humain devient chemin commun

Les randos "sportives" d'Olivier



Faire vivre nos valeurs au quotidien



6

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Isly La vie de l'HUDA en images



6

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Isly La formation continue: un levier pour mieux comprendre et répondre aux besoins

En réponse aux besoins repérés tout au long des accompagnements, l'équipe a pu s'inscrire dans plusieurs temps de formation afin d'enrichir sa pratique professionnelle:



- Webinaire: les émotions dans le travail social
- Webinaire: Retour aux sources, pourquoi je fais ce métier
- L'aide au Retour Volontaire: mieux connaître le dispositif pour mieux informer
- Etat des lieux de la prostitution en France/ Présentation du système prostitutionnel par le Mouvement du Nid
- La procédure Dublin
- Analyse de la pratique professionnelle

Un parcours inspirant : de l'animation sociale à l'accompagnement global

Recrutée initialement en tant qu'animatrice sociale et familiale en 2021, Viviane a su, dès ses premiers pas à l'HUDA faire preuve d'un réel engagement et d'une grande capacité d'écoute. Grâce à son professionnalisme, sa bienveillance et sa volonté d'apprendre, elle a progressivement pris sa place dans l'équipe, en s'appuyant sur le partage d'expérience, le soutien de ses collègues et les échanges au quotidien. Elle a ainsi pu s'impliquer de plus en plus dans les missions d'accompagnement social global.

Au fil des années, Viviane a su développer ses compétences, enrichir sa pratique et élargir son champ d'intervention. Forte de ses expériences passées, elle a fait le choix courageux de s'engager dans une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour obtenir le diplôme d'assistante de service social, qu'elle a obtenu fin 2024.

Ce parcours est un bel exemple de persévérance et de reconnaissance du travail de terrain de Viviane. Il permet également de mettre en avant la dynamique de l'équipe de l'HUDA fondée sur la transmission, le soutien et la confiance mutuelle.

C'est un plaisir de voir Viviane s'épanouir au quotidien dans ses missions à l'HUDA et de faire vivre les valeurs associatives tant par son savoir faire que son savoir être.



6

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Isly Evolution des prestations

Axe hébergement

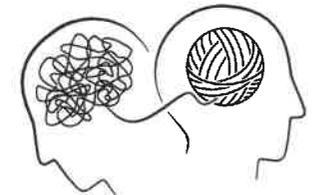
Dans le cadre de la démarche d'adaptation continue des prestations d'accueil et d'accompagnement, l'HUDA Isly a pu :

- Améliorer l'aménagement des logements en installant des bureaux dans chaque logement afin de faciliter le travail scolaire des enfants
- Compter sur l'engagement des agents d'entretien du pôle pour mener à bien les réparations et renovations dans les logements. Leur action est primordiale pour proposer des conditions d'accueils dignes, propres et fonctionnelles aux personnes accompagnées.
- Assurer le lien avec les bailleurs sociaux grâce à l'action de l'agent logistique afin de signaler et suivre les interventions dans les logements.



Axe accompagnement

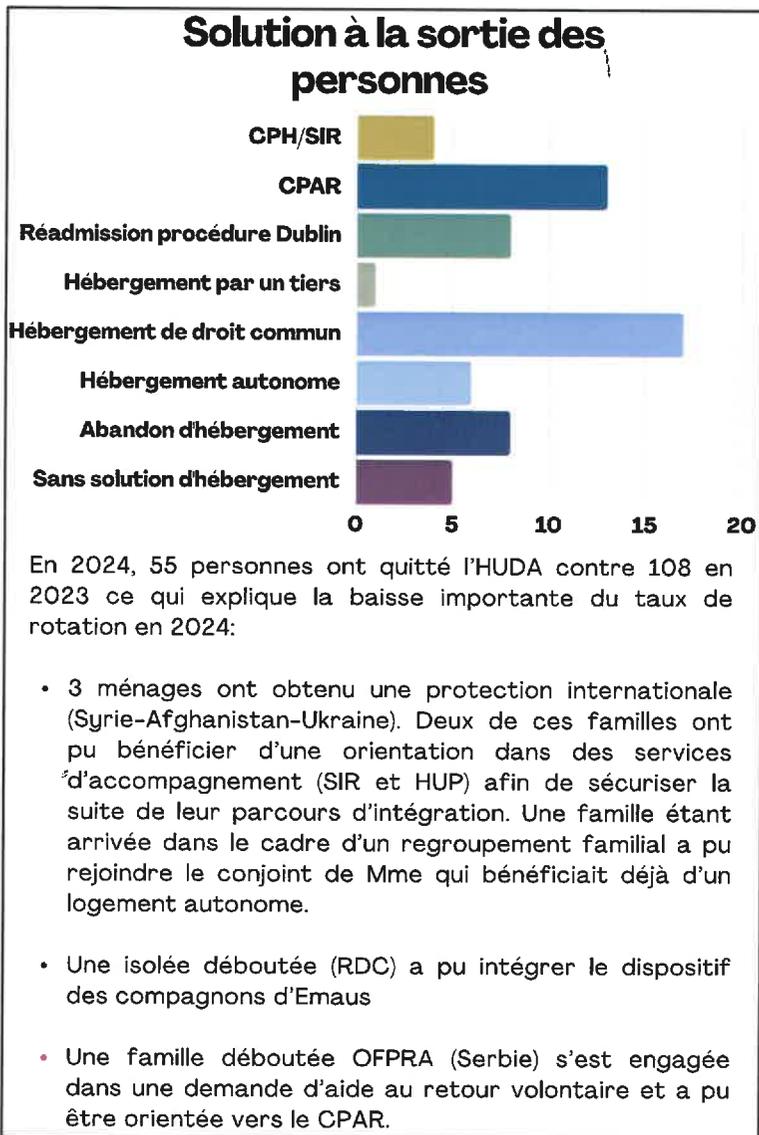
- Développement d'actions visant à la sensibilisation aux consommations d'énergie et aux gestes éco-responsables: visite d'appartement pédagogiques, fabrication de produits ménagers écologiques, ateliers thématiques sur l'eau, l'électricité
- Développement des visites à domicile en lien avec l'agent logistique pour permettre une approche pédagogique et favoriser les bonnes pratiques pour l'entretien du logement
- Mise en place d'une permanence de soutien psychologique propre au pôle projet réfugié venant compléter l'action de l'équipe mobile de psychiatrie
- Immersion d'un membre de l'équipe au sein de la permanence d'accès aux soins de l'hôpital pour développer les liens entre partenaires et la connaissance du dispositif de soins
- Mise en place d'ateliers de verbalisation pour favoriser l'apprentissage de la langue française
- Investissement de l'équipe dans l'accompagnement de stagiaire en travail social afin de participer à la formation des futurs professionnels de terrain



6

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Isly

Personnes sorties



Nombre de personnes sorties	55
Soit en ménages	17
Dont nombre des BPI	17
Dont nombre de personnes déboutées	5
Dont autres	16
Durée de séjour en phase BPI	202
Durée de séjour après réponse négative	27

Une famille d'origine mixte (Géorgie/Ukraine) a quitté l'HUDA vers un logement autonome malgré des droits distincts (protection temporaire/protection internationale et débouté). Cette situation est représentative des difficultés administratives relatives aux droits des étrangers et des défis qui seront à relever pour la famille afin de stabiliser son parcours en France.

19 personnes dont deux familles et 5 isolés ont quitté l'HUDA du fait d'une décision de réadmission en procédure Dublin.

Parmi elles, une famille géorgienne a été reconduite en Allemagne et un isolé kosovare en Suisse.

1 famille turque a préféré s'engager dans une démarche d'Aide au Retour Volontaire et 4 isolés ont pris la fuite.

En moyenne, les personnes sous procédure Dublin sont restées 96 jours à l'HUDA en 2024.

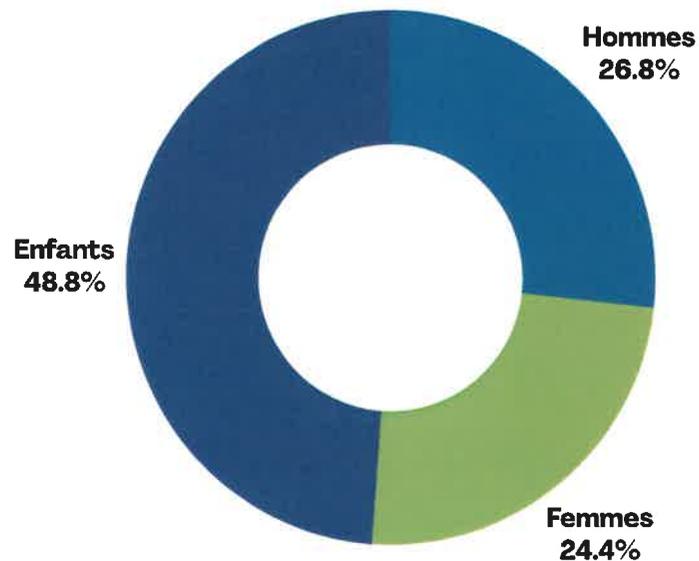


7

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Preiss

Mission : L'HUDA Preiss fonctionne en mutualisation étroite avec le CADA Preiss. Sa capacité d'accueil de 53 places permet d'accueillir 10 familles et 13 personnes isolées dans 14 logements meublés et équipés, à proximité des bureaux.

La localisation des logements dans la ville et à proximité des structures sanitaires offrent aux familles la possibilité de mettre en œuvre aisément des démarches des soins. La configuration des appartements permet aux ménages de retrouver une certaine intimité familiale, de se sentir en sécurité et de commencer à développer une autonomie.



Nombre de personnes hébergées	127
Nombre de journées réalisées	19 075
Taux d'occupation	98%
Taux de rotation	155%
Durée moyenne de séjour	303
Taux de protection	18.52%

7

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Preiss

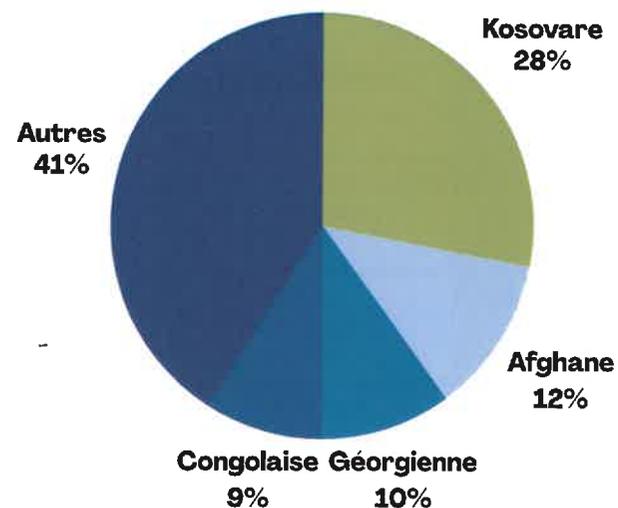
Activité globale

En 2024, l'HUDA a pris en charge 127 personnes sur les 53 places agréées de l'établissement. 82 nouvelles personnes ont été admises et 66 personnes sont sorties du centre.

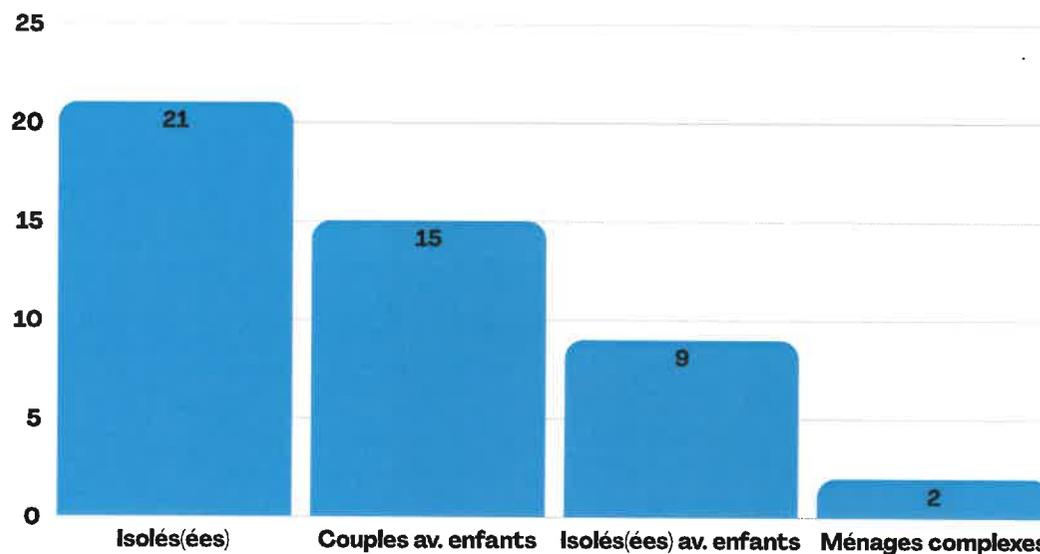
Les personnes accueillies étaient avant leur arrivée en situation de précarité sur le plan du logement : 12% n'avaient pas de solution d'hébergement, 34% relevaient du 115 ou d'une structure d'urgence et 27% étaient temporairement hébergées par un CAES.

L'effectif reçu se concentre sur 4 nationalités : les Balkans (Kosovo) constituent plus de ¼ de cet effectif, l'Afghanistan 12 %, la Géorgie 10 % et le Congo RDC 9%.

Nous observons que le taux de rotation des effectifs de l'année de 155 % est nettement plus fort qu'en 2023 (70%), les durées de séjour restant en effet très variables d'une année sur l'autre.



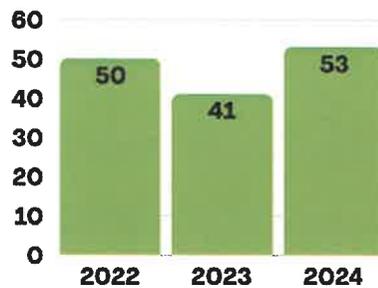
Compositions familiales



7

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Preiss Procédures d'asile

Nombre de procédures d'asile suivies



L'équipe a suivi au total 53 procédures d'asile et 16 procédures Dublin.

27 procédures se sont achevées en 2024.

En termes de procédures suivies, 32 % des ménages sont positionnés en attente sur une procédure Dublin, 35 % sont en procédure d'asile accélérée et 29 % sont en procédure d'asile normale.

la durée moyenne de séjour est de 303 jours soit environ 10 mois.

Motifs principaux de la demande d'asile



Les demandes d'asile ont des motifs variés, allant de la persécution politique à la violence domestique, en passant par les discriminations religieuses ou ethniques. Parmi les motifs les plus fréquents, on trouve la répression des opinions politiques dissidentes, la crainte des persécutions en raison de l'orientation sexuelle, et les conflits armés qui ravagent certains pays. Les demandeurs d'asile arrivent souvent avec des récits poignants de survie et de résilience, espérant trouver sécurité et dignité dans un pays d'accueil.

Chaque demande d'asile est unique, nécessitant une évaluation attentive et empathique pour comprendre les circonstances spécifiques de chaque individu.

L'HUDA offre un abri temporaire et un soutien aux demandeurs d'asile pendant la période d'attente de leur procédure. Est dispensé un accompagnement social, psychologique et administratif, visant à faciliter l'intégration et le bien-être des demandeurs d'asile dans leur nouvel environnement.

Taux d'obtention de la protection internationale



Le statut de réfugié a été accordé à une famille et un homme afghan ainsi qu'à une femme guinéenne.

La pratique de l'excision en Guinée est malheureusement encore répandue avec des pressions culturelles et sociales.

Quant aux personnes afghanes, leurs demandes d'asile sont motivées par la situation politique instable en Afghanistan et les menaces directes reçues en raison de leurs engagements dans des activités jugées subversives par les autorités locales. L'une d'entre elle était journaliste.

Ces histoires reflètent des problématiques récurrentes et illustrent la nécessité de fournir protection et soutien aux personnes fuyant des persécutions graves.

7

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Preiss Accompagnement social



Témoignage de Monsieur S. : “Nos incroyables travailleurs sociaux”

Mesdames et Messieurs, distingués invités, amis, et surtout nos incroyables travailleurs sociaux,

Aujourd'hui je me tiens devant en tant qu'immigré afghan ayant trouvé un nouveau foyer en France et je suis rempli d'une immense gratitude et d'une profonde reconnaissance.

Mon voyage en France n'a pas été facile, il a été marqué par des défis et des crises qui ont mis à l'épreuve ma résilience et mon espoir. Pourtant, en arrivant dans ce beau pays, j'ai été accueilli avec gentillesse, soutien et beaucoup de mains tendues par un groupe de personnes exceptionnelles : nos travailleurs sociaux.

Je veux profiter de ce moment pour exprimer mes sincères remerciements à chacun d'entre vous qui a consacré son temps, son énergie et sa compassion à m'aider ainsi que d'innombrables autres. Votre soutien indéfectible a été une lueur d'espoir pour beaucoup d'entre nous qui avons fait face à des difficultés inimaginables. Vous nous avez fournis, non seulement les nécessités de base, mais aussi un sentiment d'appartenance et de dignité.

Grâce à vos efforts, nous avons accès à des cours de langues, essentiels à notre intégration dans la société française. La langue est plus qu'un simple moyen de communication ; c'est un pont qui nous relie à notre nouvelle communauté nous permettant de partager nos histoires, nos rêves et nos aspirations. Votre soutien administratif a été inestimable, nous guidant à travers les complexités de nos nouvelles vies, garantissant que nous disposons de la documentation appropriée et de la compréhension des systèmes en place. Et la fourniture d'un logement nous a donné un sentiment de sécurité et de stabilité, un chez-soi pendant que nous reconstruisons nos vies.

L'intégration dans la société française est un processus vital qui nécessite patience, compréhension et respect mutuel. C'est grâce au travail inlassable des travailleurs sociaux que ce processus devient réalité. Vous nous aidez à parcourir ce voyage, en veillant à ce que non seulement nous nous adaptons, mais que nous prospérons dans notre nouvel environnement. Votre travail ne consiste pas seulement à fournir des services ; il s'agit de favoriser un sentiment de communauté et d'inclusion, en nous faisant sentir que nous ne sommes pas seuls et que nous disposons d'un système de soutien sur lequel nous pouvons compter.

Je suis ici aujourd'hui, non seulement pour vous remercier, mais aussi pour vous faire une promesse. Alors que nous nous installons dans nos nouvelles vies, nous nous efforcerons de jouer un rôle positif dans la société française. Nous travaillerons dur pour contribuer à la communauté, partager notre riche patrimoine culturel et être des citoyens actifs et engagés.

Nous reconnaissons l'importance et de l'intégration et nous nous engageons à tirer le meilleur parti des opportunités que vous avez contribué à offrir. Nous chercherons à redonner, à soutenir les autres comme nous avons été soutenus et à construire des ponts de compréhension et de coopération.

En conclusion, je tiens à réitérer ma plus profonde gratitude aux travailleurs sociaux qui ont eu un impact si important sur nos vies. Votre dévouement et votre compassion nous ont donné de l'espoir et les outils dont nous avons besoin pour réussir. Vous êtes des héros méconnus qui travaillent sans relâche pour rendre le monde meilleur, et pour cela, nous nous en serons éternellement reconnaissants.

Merci de croire en nous de nous soutenir et d'être le phare de notre voyage. Ensemble nous continuerons à bâtir un avenir meilleur et plus inclusif pour tous. MERCI.

Discours de Monsieur S, lors de l'assemblée générale de l'association ACCES.



Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Preiss

7

Temps de formation autour de la cohésion d'équipe

L'équipe Preiss a pu bénéficier au cours de l'année 2024 d'un temps de formation autour de la cohésion d'équipe, élément fondamental pour le succès de tout groupe de travail. Elle se réfère à la force des liens qui unissent les membres d'une équipe, leur permettant de collaborer efficacement vers un objectif commun. Une bonne cohésion d'équipe favorise la communication ouverte, la confiance mutuelle et un sentiment d'appartenance qui motive chaque membre à contribuer activement. Pour renforcer cette cohésion, il est essentiel de promouvoir des activités de team building, de valoriser les compétences individuelles et de créer un environnement où chacun se sent respecté et écouté. Une équipe soudée est généralement plus résiliente face aux défis et capable d'innover plus rapidement pour atteindre ses objectifs.



Objectifs

- Renforcer la cohésion et le fonctionnement de l'équipe
- Développer le bien-être dans sa mission professionnelle
- Progresser dans la qualité des relations interpersonnelles
- Renforcer l'efficacité collective
- Prendre de la hauteur, partager les avancées, faire vivre les règles définies
- Renforcer la qualité de la communication: précision dans le vocabulaire, reformulation, écoute active, se donner du feedback, collaboration, co-responsabilité, valider les étapes



7

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Preiss

Un acquis dans l'organisation de l'équipe : structurer la réflexion en sous groupe

A la suite de la formation sur la cohésion d'équipe, afin de gagner en efficacité, générer du partage et faciliter la synthèse de toutes les idées, l'équipe a choisi de mettre en oeuvre en 2024 l'approche de la réflexion en sous-groupe que l'on peut présenter comme ceci :

Consignes des sous-groupes (3-5 personnes maximum) :

Temps 3 -4 minutes de réflexion individuelle et 10 -15 minutes de partage

Un **animateur**, garant du cadre (objectif et règles) et fait tourner la parole,
Un **porte-parole**, synthétisant les idées des participants du sous-groupe et restituant en plénière
Un **gardien du temps**, gérant la montre



Synthèse du processus

1. Poser une **question ouverte** en rapport avec l'**objectif**

Par exemple : l'objectif c'est d'améliorer l'efficacité et la cohésion de votre service. La question ouverte peut être : Que faire pour développer l'efficacité et la cohésion du service ?

Votre objectif c'est le résultat visé et les réponses attendues sont des propositions d'actions sous forme de brainstorming.

2. Donner les **consignes** en grand groupe (il est essentiel de respecter la consigne du temps de réflexion individuel pour que chacun puisse donner ses propres idées)

3. **Ecouter les portes-paroles** et reformuler pour que tout le monde comprenne le sens réel de l'idée

Ecrire au tableau toutes les idées de façon synthétique, même celles qui paraissent inappropriées.

4. Après la production de toutes les idées, synthétiser et faire voter individuellement au tableau les idées qui paraissent les plus pertinentes. (Diviser le nombre total d'idées par 4)

5. Après le vote, si nécessaire, rentrer dans une discussion rapide avant de définir un **plan d'action** (qui fait quoi et pour quand ?).

Séparer **toujours production et discussion des idées** (en sous-groupe production et discussion des idées en plénière)

Le rôle de l'animateur en plénière : Mélanger les sous-groupes s'il y a plusieurs thèmes ou questions.

Synthétiser, reformuler et faire préciser jusqu'à la compréhension de l'ensemble du groupe.

Faire hiérarchiser les idées au groupe par des techniques de vote.

Construire un plan d'action : qui fait quoi et pour quand

7

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Preiss

Evolution des prestations

Axe hébergement

Au cours de l'année 2024, l'établissement a travaillé aux améliorations suivantes dans ses locaux :

- Organisation des interventions de désinsectisation et de dératisation
- Renouveau de l'électroménager
- Renovation de 3 logements
- Remplacement de lits de collectivité par des lits anti punaises
- Reaménagement de la salle d'accueil
- Approvisionnement et mise à disposition d'un vestiaire



Axe accompagnement

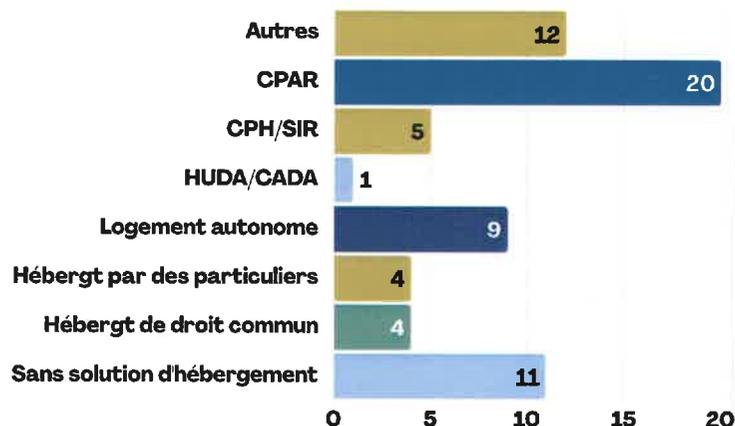
- Financement de vacations à visée psychothérapeutique
- Consolidation des partenariats avec les associations locales
- Accompagnement dans la dématérialisation de la procédure
- Animations de loisirs, culturelles et sportives en faveur des personnes accueillies
- Adaptation de la démarche FLE en proposant des cours de français spécifiques et en orientant vers les organismes extérieurs
- Mise en place d'activités d'attente avant entrée à l'école par une bénévole
- Actions en faveur des parents de jeunes enfants, avec des ateliers à thèmes animés par une puéricultrice et avec la présence d'interprètes
- Mise en place des outils de prévention de la maltraitance (recueil des réclamations et des plaintes)
- Formations et sensibilisations à la gestion du dossier d'asile, la prévention des soins en santé mentale, la cohésion d'équipe, l'anglais pratique.



7

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile Preiss Personnes sorties

Solution à la sortie des personnes



14% des personnes sorties en 2024 ont rejoint une solution de logement stable. 35% des personnes ont quitté le centre sans solution immédiate d'hébergement. 30% des sortants ont accepté une admission vers le CPAR réservé aux personnes déboutées.

Quatre ménages BPI ont quitté le centre en 2024 (2 ont obtenu le statut de réfugié en 2023 et les 2 autres en 2024) :

- 2 familles monoparentales ont intégré un logement social
- Une famille afghane de cinq personnes est partie au CPH Aléos un peu plus de 3 mois après sa réponse positive
- Un isolé afghan a intégré un appartement autonome avec un accompagnement AGIR au bout de 6 mois.

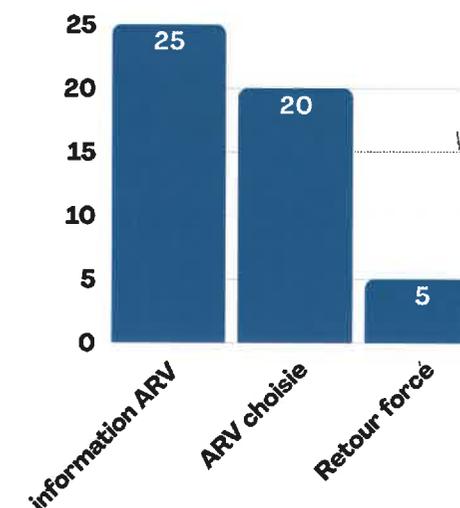
Nombre de personnes sorties	66
Soit en ménages	24
Dont nombre des BPI	13
Dont nombre de personnes déboutées	31
Dont autres	22
Durée de séjour en phase BPI	161
Durée de séjour après réponse négative	19

En 2024, sur 31 personnes déboutées, 25 se sont vues proposer l'ARV. Parmi elles, 20 ont choisi cette proposition. Sur les ménages déboutés en 2024 (6 familles et 11 isolés) :

- Une famille de 4 personnes a obtenu une régularisation au titre de la santé et a été admise en CHRS
- 5 familles soit 20 personnes ont accepté l'ARV (3 au Kosovo et 2 en Géorgie)
- 7 isolés ont trouvé des solutions personnelles.

Une famille de 5 en procédure Dublin a par ailleurs été transférée dans un autre pays.

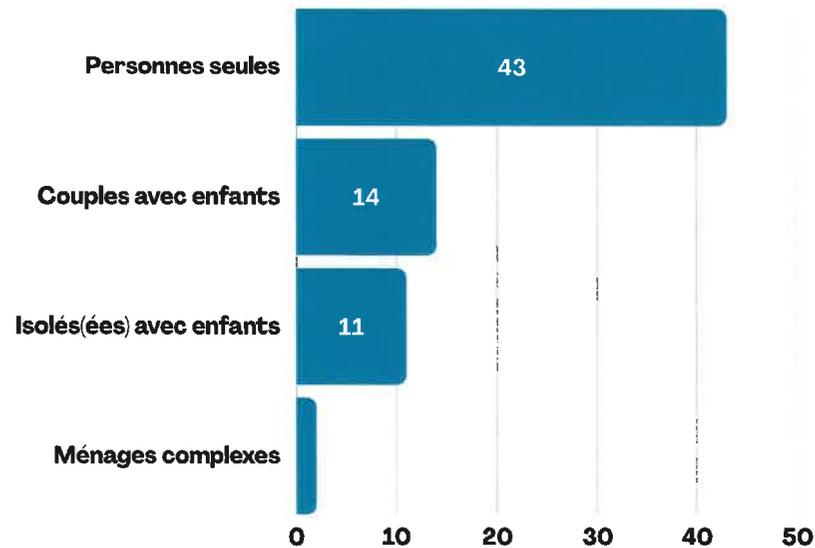
La durée moyenne de séjour des déboutés après la décision de rejet de la demande d'asile est de 19 jours.



8

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Preiss

Mission : Le CADA Preiss est situé sur la ville de Mulhouse. Il accueille une trentaine de ménages (familles et personnes seules) dans 21 logements sociaux meublés et équipés, à proximité de toutes commodités (écoles, hôpital, PMI...). Sur 21 logements, 14 sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ces logements permettent aux familles de se retrouver dans un environnement qui facilite les soins et l'intégration et préserve une intimité sécurisante.



Nombre de personnes hébergées	172
Nombre de journées réalisées	30842
Taux d'occupation	97,99 %
Taux de rotation	106.98%
Durée moyenne de séjour	379
Taux de protection	42.5%

8

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Preiss

Activité globale

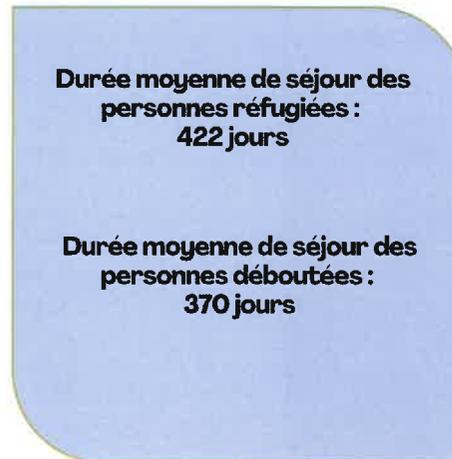
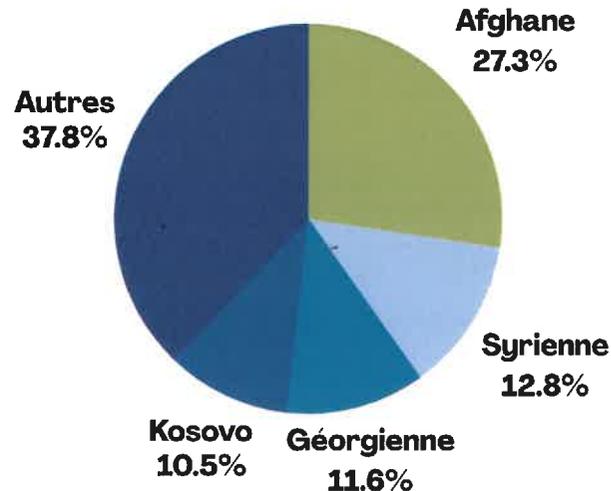
Avec un taux d'occupation de plus de 98%, le CADA a connu en 2024 une année soutenue. Avec 92 nouvelles personnes accueillies, le CADA a plus que renouvelé son effectif (107%).

Sur l'ensemble des ménages, 62% sont des personnes seules : la tendance d'une prééminence des demandeurs d'asile isolés se confirme. Cela nécessite un travail important sur la vie en cohabitation en composant avec les origines différentes, les parcours de vie abîmés, la gestion de l'attente des réponses administratives, le besoin d'autonomie des personnes dans un cadre assez contraint.

S'agissant des nationalités présentes, nous relevons pour la quatrième année que c'est la nationalité afghane (27%) qui vient en tête, suivie des Syriens, des Géorgiens et des Kosovares.

S'agissant des types de procédure : 30% sont des procédures accélérées, 62% des procédures normales, 5% de procédures Dublin et 3% dans une autre situation (naissances, parents d'enfants en demande d'asile).

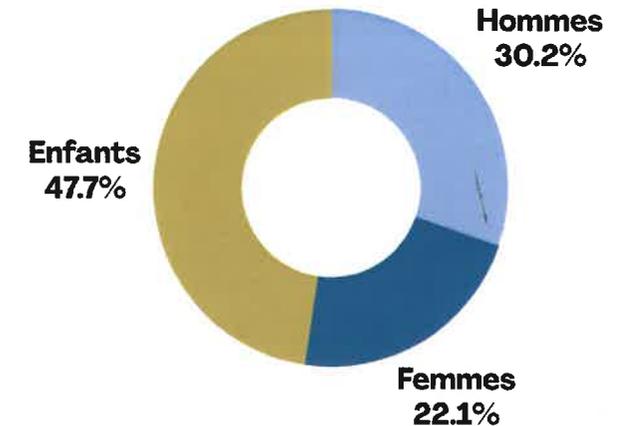
Avant d'être admises, les personnes viennent majoritairement de CAES (36%) ou du dispositif d'urgence du droit commun (22%), ou hébergées par des tiers (16%), sans solution d'hébergement (9%) et 17 % dans une autre situation.



Pour les personnes arrivées en fin de prise en charge, nous constatons une durée de séjour moyenne de 12 mois de séjour (379 jours)

En 2024 également, les familles dites réfugiées sont restées au CADA moins de 5 mois et dem (169 jours) après avoir obtenu la protection internationale, le temps qu'un logement leur soit attribué pour 35% ou qu'une solution vers un spécialisé (CPH et SIR) soit trouvée pour 11%.

Le travail de l'équipe est marqué en 2024 par les priorités relatives à l'accès aux soins, les dossiers d'asile et l'insertion des réfugiés ainsi que par l'évaluation externe.



8

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Preiss

L'évaluation externe

Elle est un processus obligatoire, tous les cinq ans, pour garantir la qualité des services dans les établissements sociaux et notamment les centres d'accueil des demandeurs d'asile. Elle passe au crible d'une grille d'évaluation de nombreux paramètres.

Elle vise à analyser les activités et la qualité des prestations des centres, en se basant sur des recommandations de bonnes pratiques professionnelles validées.



Les recommandations de bonnes pratiques pour l'accompagnement en Centre d'accueil pour demandeurs d'asile mettent l'accent sur plusieurs aspects essentiels pour garantir un soutien adapté et respectueux des besoins des demandeurs d'asile :

Personnalisation de l'accompagnement : chaque individu doit être soutenu dans la co-élaboration de son projet personnalisé, en tenant compte de ses besoins spécifiques et de son parcours.

Conditions d'accueil dignes : les centres doivent offrir un environnement sécurisant et rassurant, avec des conditions d'hébergement respectueuses de la dignité humaine.

Participation active : il est essentiel d'encourager les demandeurs d'asile à participer à la vie du CADA et à s'impliquer dans leur propre parcours, tout en évitant les risques d'assistantat.

Soutien dans les démarches administratives : l'accompagnement des personnes dans la compréhension et la réalisation des démarches liées à leur demande d'asile est fondamental.

Accès à la santé : les équipes doivent garantir une prise en charge adaptée pour les besoins de santé des demandeurs d'asile.

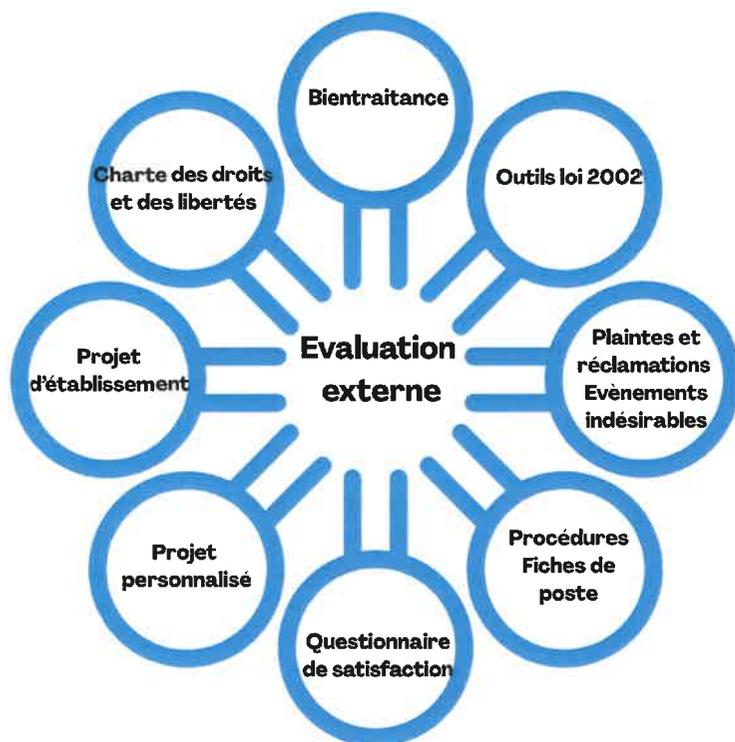
Ces recommandations visent à promouvoir l'autonomie et l'intégration des demandeurs d'asile tout en respectant les cadres législatifs et réglementaires en vigueur.

8

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Preiss

L'évaluation externe

Un travail important sur la mise à jour des documents et outils

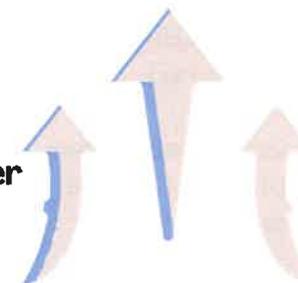


Points forts



- Accompagnement social
- Respect des droits
- Respect de la personne dans toutes ses dimensions
- Démarche de bienveillance
- Dynamique d'équipe
- Renforcement de l'autonomie
- Qualité relationnelle
- Engagement dans des partenariats
- Question de l'éthique
- Socialisation
- Prévention de l'isolement social
- Préparation à la sortie

Points à améliorer



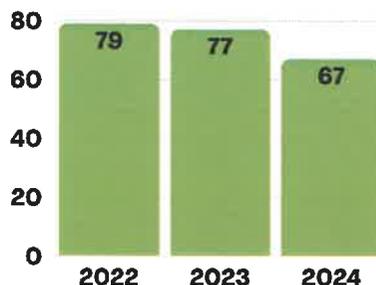
- Outils de traçabilité
- Outils numériques
- Communication et appropriation des procédures
- Politique RGPD
- Sécurisation des données personnelles
- Informations partagées

8

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Preiss

Procédures d'asile

Nombre de procédures d'asile suivies

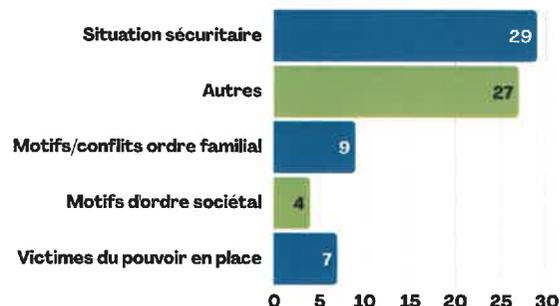


L'équipe a suivi au total 67 procédures parmi lesquelles 8 procédures Dublin.

1/3 des procédures sont dites accélérées et 2/3 sont qualifiées en procédures normales.

Le dossier d'asile, requiert une attention particulière et une préparation minutieuse. Chaque demandeur doit fournir des informations détaillées sur les raisons de sa fuite, souvent liées à des persécutions politiques, ethniques ou religieuses. L'équipe du centre veille à ce que chaque détail pertinent soit inclus et documenté, afin de maximiser les chances de succès. Les obstacles principaux rencontrés concernent souvent la collecte de preuves tangibles, en particulier lorsque les demandeurs ont fui dans l'urgence ou n'ont pas accès aux documents nécessaires. De plus, les différences culturelles et linguistiques peuvent compliquer la communication et la compréhension des attentes administratives. C'est pourquoi le soutien des traducteurs et des experts en droit d'asile est crucial pour naviguer dans ces procédures complexes.

Motifs principaux de la demande d'asile



Le motif principal de demande d'asile est la situation sécuritaire, et en particulier celle de l'Afghanistan, où les demandeurs cherchent à échapper à la violence omniprésente et aux menaces constantes contre leur vie. Les femmes, en particulier, sont confrontées à des restrictions sévères de leurs droits et libertés, ce qui les pousse souvent à fuir pour protéger leur intégrité physique et morale.

En outre, de nombreux demandeurs d'asile viennent de pays où la liberté d'expression est sévèrement réprimée, et où appartenir à un groupe religieux minoritaire peut entraîner des persécutions.

Taux d'obtention de la protection internationale



La protection subsidiaire a été accordée à : un Soudanais, une Syrienne et une mère de famille d'origine kosovare ayant subi des violences conjugales.

le statut de réfugié a été accordé à : une famille syrienne, un isolé éthiopien, quatre familles et quatre isolés de nationalité afghane ainsi qu'une famille mauritanienne.

L'esclavage en Mauritanie est un problème persistant et profondément enraciné, malgré les efforts pour l'éradiquer. Les descendants d'esclaves, connus sous le nom de Haratines, continuent de faire face à des discriminations et à des violations de leurs droits fondamentaux. Les demandeurs d'asile Mauritaniens, en quête de protection, soulignent souvent ces conditions difficiles comme raisons de leur exil, espérant trouver un refuge où ils peuvent vivre dans la dignité et la liberté.

8

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Preiss L'accompagnement social

Femmes libres

Fortes et combatives ces femmes qui traversent le monde pour trouver protection et liberté.

Ereintées et inquiètes, elles se battent chaque jour pour leurs droits.

Mères, filles, épouses et sœurs, elles quittent des situations d'intense violence dont leur pays ne sait les protéger.

Mutilations sexuelles, mariages forcés, violences intra-familiales et conjugales, elles sont victimes en raison de leur genre.

Espérant trouver justice et sérénité dans notre pays, elles y déposent l'asile.

Saluons aujourd'hui la protection donnée à trois de ces femmes accueillies dans notre établissement en 2024.

L'occasion nous est donnée d'observer les avancées à l'endroit du soutien offert à nos sœurs.

Il était temps que nous puissions nous réjouir pour celles qui en ont tant besoin.

Bordées par un arrêt du 16/01/2024 de la CJUE* qui définit désormais les femmes comme un groupe social à part entière.

Reconnaissant alors aux femmes de pouvoir prétendre à l'octroi d'une protection du seul fait d'être une femme victime de violence.

Espérons que nos instances décisionnaires, OFPRA et CNDA, décident de suivre cet arrêt de manière ferme.

Sans réponse définitive à cet endroit, une chose est sûre cependant : nous resterons, nous, ACCES, solidaires de nos sœurs et amies.

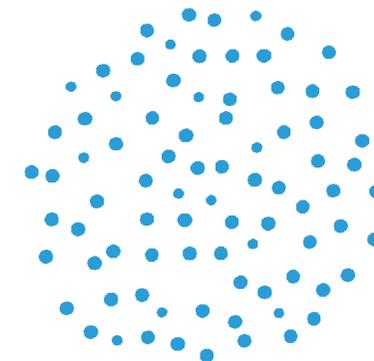
Hélène MANGIN

*CJUE : Cour de Justice de l'Union Européenne



Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Preiss

L'accompagnement social



Activités socio-culturelles

COURS DE FRANÇAIS

Animé par notre bénévole 1x/semaine
Orientation vers les ASLL Aléos
Orienté vers les partenaires extérieurs

SORTIES

Musée de l'automobile
Flamme olympique
Graffitipolis
Marché de Noël de Eguisheim
Folie'Flore
Concert lyrique

ACTIVITÉS SPORTIVES

Piscine
Marche
Initiation au Squash 12x/an avec le Squash 3000
Football avec Ballon pour l'insertion
Badminton avec Wakamoun
Matches de volley et de football avec Cultures du coeur

PARENTALITÉ

Contes
La pause des parents
Activités avec l'Association les petits débrouillards



8

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Preiss

Evolution des prestations

Axe hébergement

Au cours de l'année 2024, l'établissement a travaillé aux améliorations suivantes dans ses locaux :

- Organisation des interventions de désinsectisation et de dératisation
- Renouvellement de l'électroménager
- Renovation de 3 logements
- Remplacement de lits de collectivité par des lits anti punaises
- Reaménagement de la salle d'accueil
- Approvisionnement et mise à disposition d'un vestiaire



Axe accompagnement

- Financement de vacances à visée psychothérapeutiques
- Consolidation des partenariats avec les associations locales
- Accompagnement dans la dématérialisation de la procédure
- Animations de loisirs, culturelles et sportives en faveur des personnes accueillies
- Adaptation de la démarche FLE en proposant des cours de français spécifiques et orientant vers les organismes extérieurs
- Gestion de l'attente de l'entrée à l'école par une bénévole
- Actions en faveur des parents de jeunes enfants, avec des ateliers à thèmes animés par une puéricultrice et avec la présence d'interprètes.
- Mise en place des outils de prévention de la -maltraitance (recueil des réclamations et des plaintes)
- Formations et sensibilisations à la gestion du dossier d'asile, la prévention des soins en santé mentale, la cohésion d'équipe, l'anglais pratique.

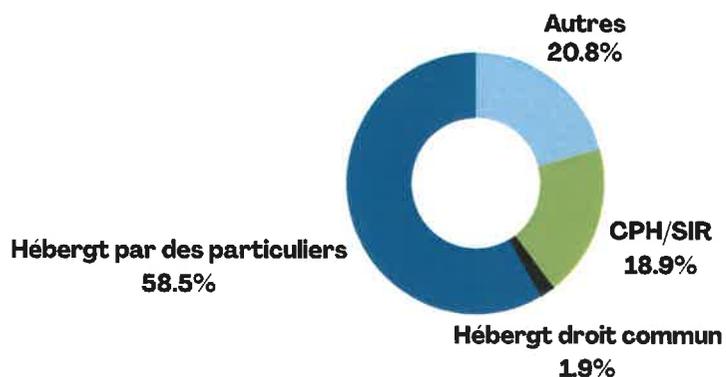


8

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Preiss

Personnes sorties

Solution à la sortie des personnes BPI



44 personnes (8 familles et 9 isolés) ont été bénéficiaires d'une protection internationale en 2024 : 89% d'entre eux se sont vu délivrer le statut de réfugié et 11% se sont vu octroyer la protection subsidiaire.

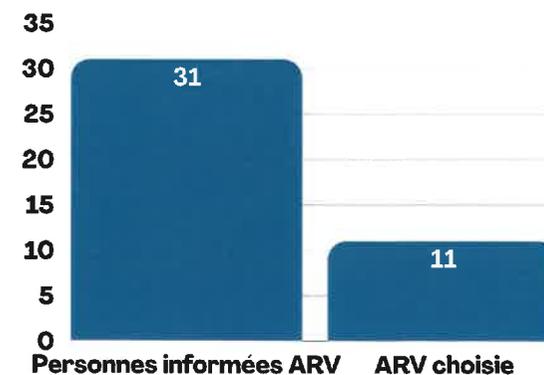
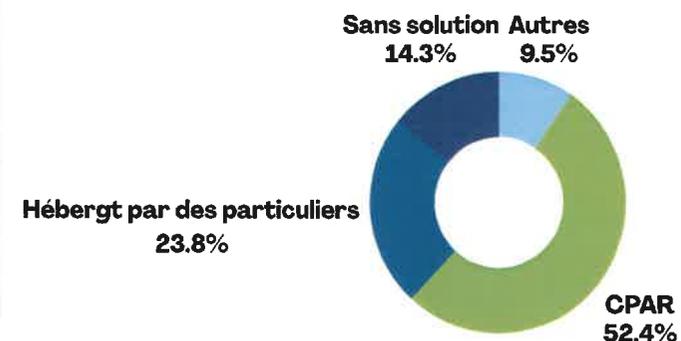
Les motifs invoqués ayant permis l'obtention des protections sont liés aux opinions politiques (19%), à la religion, à la discrimination ethnique, à la situation sécuritaire (32%) et aux conflits d'ordre familiaux (10%).

Les nationalités sont diverses : afghane pour la majorité (27), syrienne(12), turque (1), kosovare(2), Haïtienne (1) et Ethiopienne (1)

Après l'obtention de la protection internationale, les personnes ont pu sortir relativement rapidement de notre établissement (moins de 6 mois en moyenne) vers une solution adaptée.

Nombre de personnes sorties	89
Soit en ménages	39
Dont nombre des BPI	44
Dont nombre de personnes déboutées	21
Dont autres	24
Durée de séjour en phase BPI	169
Durée de séjour après réponse négative	117

Situation à la sortie des personnes déboutées



8

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Preiss

Personnes sorties



Sur 31 personnes déboutées, 12 étaient régularisées au titre de la santé.

Toutes les personnes ayant connu une réponse négative à leur demande d'asile ou l'ayant stoppée ont été destinataires d'une proposition d'Aide au Retour Volontaire.

- 11 personnes, trois familles (10 personnes) et 1 isolé ont opté pour le dispositif d'aide au retour volontaire.
- Une grand-mère sous réadmission Dublin a abandonné le logement alors que le reste de sa famille a pu déposer sa demande d'asile.
- Une mère et sa fille se sont désistées de leur demande d'asile et sont reparties par leur propres moyens.
- Une famille régularisée a eu une orientation par le SIAO.
- Une femme régularisée a été admise en résidence sociale.
- Un homme régularisé est décédé.
- Une famille régularisée a choisi de repartir dans son pays pour que la jeune mère de famille, en fin de vie, puisse faire ses adieux à sa famille.
- Une famille, avec un enfant en situation de handicap, a été hébergée par sa famille.
- 2 isolés ont été hébergés par des tiers.
- 3 isolés ont quitté le centre sans solution d'hébergement.

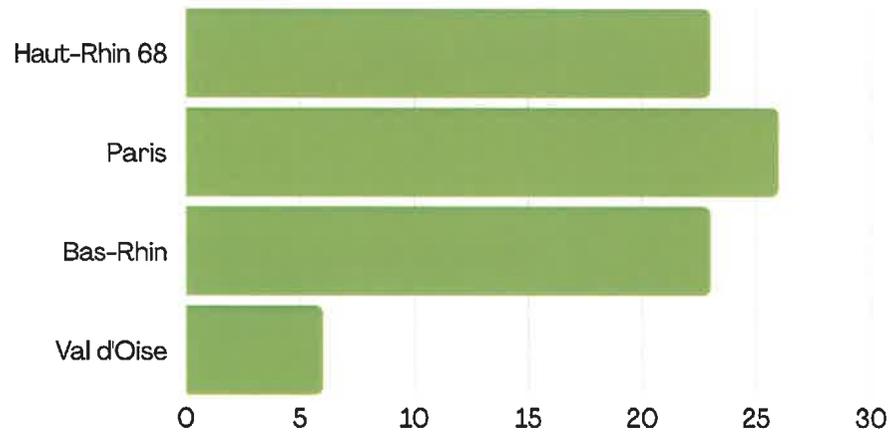
9

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Munster

Le CADA de Munster accueille des familles et des personnes isolées dans des logements en diffus mais aussi au sein d'une structure en semi-collectif où la proximité des bureaux offre un cadre sécurisant pour les personnes vulnérables.

L'équipe s'appuie sur le réseau associatif et les services développés par la ville pour structurer et faciliter le séjour des demandeurs d'asile.

Départements d'enregistrement



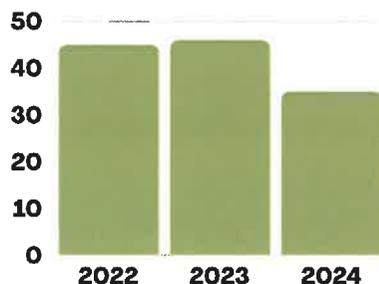
Nombre de personnes hébergées	96
Nombre de journées réalisées	21641
Taux d'occupation	101,95 %
Taux de rotation	108,62 %
Durée moyenne de séjour	382
Taux de protection	63%

9

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Munster

Procédures d'asile

Nombre de procédures d'asile suivies



L'équipe a suivi au total 35 procédures parmi lesquelles 2 en procédures Dublin. La part des procédures normales domine puisque seuls trois dossiers (Kosovares) ont relevé de la procédure accélérée.

En 2024, les intervenantes sociales ont instruit 12 dossiers OFPRA, les personnes étant orientées rapidement au CADA après leur passage au GUDA.

Il est plutôt rassurant pour l'équipe d'intervenir dès le début de la procédure, cela permet de maîtriser pleinement toutes les informations. Quand les personnes arrivent sans leur récit, ni leur dossier asile alors qu'ils ont déjà fait l'objet d'un enregistrement à l'OFPRA, cela rend plus compliqué la préparation de l'entretien avec l'officier OFPRA.

Motifs principaux de la demande d'asile

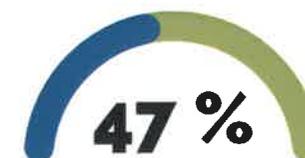


« Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays » Article 14 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Les motifs des persécutions évoqués par les demandeurs d'asile peuvent bien entendu en fonction des situations individuelles et des pays mais bien souvent, ils se cumulent.

On note toutefois que la discrimination religieuse et les motifs d'ordre familial sont le plus souvent évoqués dans les dossiers africains, turcs, afghans et plus particulièrement dans un dossier iranien avec le risque de mariage forcé.

Taux d'obtention de la protection internationale



Sur 19 dossiers, 9 ont abouti favorablement portant le taux d'obtention à 47%. 6 dossiers sur 9 ont bénéficié d'une protection internationale dès l'OFPRA, les officiers ne doutant pas des déclarations concernant l'identité de la personne, sa nationalité, les persécutions subies ou le danger en cas de retour. Cela concerne :

- 2 dossiers afghans (le mari bénéficiait déjà de la protection internationale)
- 2 dossiers vénézuéliens (l'aspect sécuritaire était mis en avant)
- 2 dossiers turcs (en lien avec la problématique kurde)

La CNDA a contesté 2 décisions de l'OFPRA concernant :

- 1 dossier djiboutien (opinion politique)
- 1 dossier gambien (violences intrafamiliales).

9

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Munster

Activité globale

Avec un taux d'occupation de près de 102.22%, le CADA a connu une forte activité. En accueillant 63 nouvelles personnes, le CADA a renouvelé la totalité de son effectif (108,62%)

La part des familles augmente avec le retour des grandes fratries .

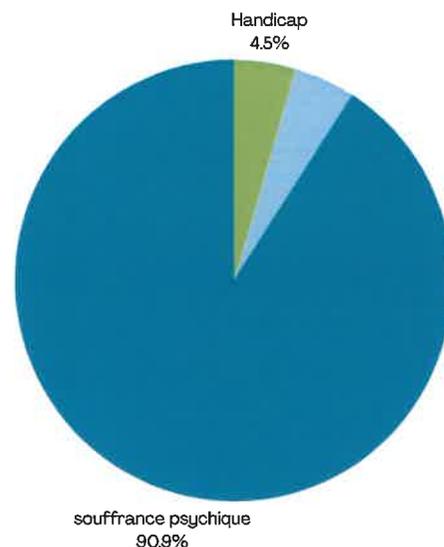
D'autre part, 6 naissances donnent au CADA en 2024 une allure de pouponnière appréciée de toute l'équipe. Le recrutement d'une éducatrice de jeunes enfants a été l'occasion de profiter de ses compétences pour donner des conseils aux parents dans la prise en charge du nourrisson. Elle a utilisé les réseaux sociaux (Facebook) pour récupérer du matériel de puériculture et des vêtements qu'elle a pu donner aux familles.

Ainsi, la part des enfants redevient majoritaire (60%) pour la satisfaction du maire qui craint chaque année la fermeture d'une classe dans sa commune.

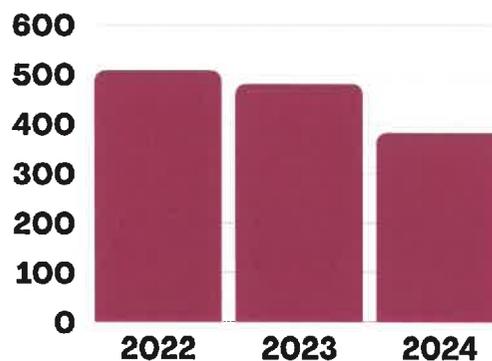
Ce sont 9 compositions familiales différentes qui sont présentes dans nos 13 logements, dont 3 d'entre eux sont adaptés pour faciliter la cohabitation entre des personnes isolées avec ou sans enfants.

Cette diversité se retrouve aussi au niveau des nationalités puisque les personnes viennent de 11 pays différents et parlent pour certaines une langue peu couverte par l'interprétariat comme le soussou de Guinée Conakry, le Bambara de la côte d'Ivoire, Le Soninke du Mali.

Pathologie repérées



Durée de séjour



La plupart des personnes évoquent le besoin d'un suivi psychologique. Cela est plus marqué chez les mères isolées. Le CADA a fait le choix de financer la prestation d'une psychologue qui intervient le mercredi après midi. Lui sont orientées en priorité les personnes pour lesquelles il n'est pas possible de trouver un interprète en présentiel car les psychologues du CMP ne proposent pas d'entretien en recourant à de l'interprétariat par téléphone. Ainsi, ce sont 9 personnes qui ont pu bénéficier d'un suivi psychologique.

Nationalités admises



9

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Munster

Accompagnement social



Un pas vers l'autonomie et la mobilité des femmes accueillies au CADA

Pendant les vacances de la Toussaint, le CADA, en partenariat avec le Collectif Cyclistes de la vallée de Munster et l'association CADRes, a organisé un stage de vélo-école destiné aux filles et femmes accueillies au CADA. Ce projet a permis à chacune des huit participantes d'apprendre à maîtriser son vélo, quel que soit son niveau initial.

L'objectif n'était pas seulement de savoir rouler, mais aussi de renforcer la confiance en soi et de donner aux femmes et aux jeunes filles les moyens de se déplacer librement, de manière autonome.

Grâce à l'accompagnement des bénévoles de l'association CADRes, chaque femme a pu évoluer à son rythme et repartir avec les clés nécessaires pour intégrer le vélo dans son quotidien. Ce projet a également permis de créer des liens solides entre les participantes, qui ont partagé des moments d'apprentissage et de convivialité.

Le succès de ce stage illustre l'importance de projets inclusifs qui favorisent l'autonomie des femmes dans leur parcours vers une plus grande indépendance.

Anne Klufts

9

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Munster

Accompagnement social

Un atelier d'écriture mené en partenariat avec la compagnie caravane



Je veux t'écrire ma liberté
t'écrire mes rêves,
la deuxième chance de ma vie.
Et fermer la bouche
à ceux qui n'ont pas cru en moi

Fatima

Je ne rêve pas de retourner d'où je
viens
J'étais rejetée par mes proches
Peu importe la vie que je vis
aujourd'hui
Je me sens mieux

Mouminatou

C'est pour toi le jour
quand c'est pour moi la nuit
J'attends ton réveil
Toujours je pense à toi
De l'autre côté de l'océan

Jimena

Cher habitant,
Tu connais la valeur d'un être humain,
Ici je viens,
et je peux dormir sous un toit.

Salome

J'aime la vie d'ici

Nubundu

9

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Munster Accompagnement social

RETROUVER UN MOMENT DE BIEN ETRE



Dans le cadre de mon accompagnement au CADA de Munster, j'aspire à offrir des temps de bien-être à notre public dont la souffrance psychologique est importante. C'est la raison pour laquelle j'ai mis en place, de façon ponctuelle depuis septembre 2024, une activité yoga à destination des femmes.

Cet atelier a pour objectif de proposer un espace de détente exclusivement féminin. L'activité est assurée par mes soins car en parallèle de mon activité pour l'association, je suis diplômée professeure de yoga. Pour assurer le confort des participantes, des tapis ont été achetés et la séance a lieu en petit groupe de 4 à 6 personnes, dans les locaux du CADA.

Durant une heure, je guide la pratique du yoga doux. J'invite les participantes à reproduire des mouvements lents ainsi que des respirations profondes, sur un fond de musique douce. A la fin de la séance, les personnes sont conviées à un temps de relaxation au son du bol tibétain.

Plusieurs participantes ont montré leur intérêt pour cet atelier et ont manifesté leur volonté de se réinscrire. Les retours positifs et les observations de l'équipe, m'encouragent à augmenter la fréquence de cet atelier de yoga doux. Mais aussi, lorsque la saison le permettra, je proposerai ponctuellement du yoga en extérieur aux enfants, pendant les vacances scolaires.

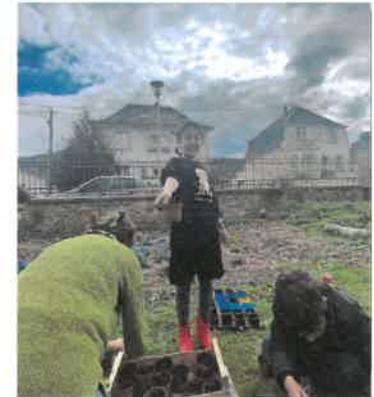
Livia Petit-Sauvage

9

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Munster Evolution des prestations

Axe hébergement

- Remplacement des matelas et du matériel électroménager
- Mise en peinture des logements et de leur nettoyage à chaque sortie
- Traitement régulier des logements contre les nuisibles
- Remplacement des poubelles par des containers pour évacuer les déchets
- Fixation de rateliers vélo pour les garer
- Valorisation du jardin et du potager



Axe accompagnement

- Multiplication des cours de français
- Restauration de l'estime de soi avec une sensibilisation au yoga
- Recrutement et formation d'un renfort en accompagnement socio-administratif
- Financement de vacations à visée psychothérapeutiques
- Renforcement des liens avec la commune (intégration aux actions citoyennes)
- Consolidation des partenariats avec les associations locales
- Actualisation des outils avec la conduite de l'évaluation externe

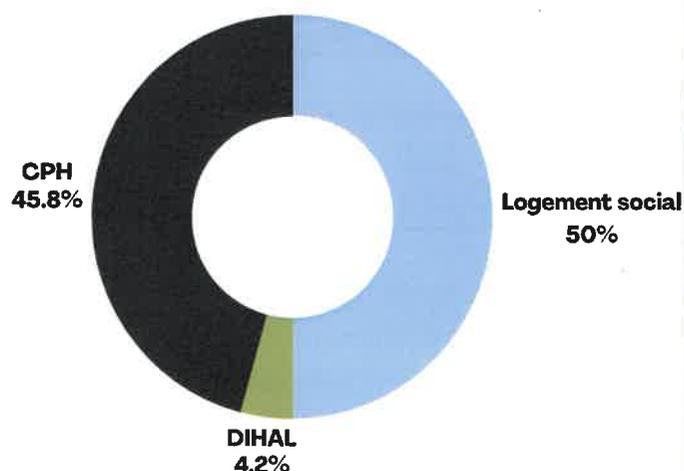


9

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Munster

Personnes sorties

Solution à la sortie des personnes BPI



Les familles souhaitent en priorité accéder à leur propre logement même si elles ne sont pas suffisamment autonomes pour gérer les démarches administratives. Cela pose un réel problème car les personnes auraient encore besoin d'un suivi englobant les différentes problématiques que sont le budget, la santé, l'emploi, la scolarité, ... On observe que les familles sorties du CADA reviennent demander l'aide des intervenantes sociales. Ce réflexe risque de perdurer avec le délai d'attente qui s'allonge pour la signature du CIR et l'inscription dans les cours de français.

L'équipe du CADA préconise de plus en plus l'orientation vers un dispositif transitoire mais il n'y a pas toujours un hébergement disponible dans le délai autorisé par l'OFII.

Nombre de personnes sorties	61
Soit en ménages	17
Dont nombre des BPI	22
Dont nombre de personnes déboutées	27
Dont autres	12

Durée de séjour en phase BPI	351
Durée de séjour après réponse négative	98

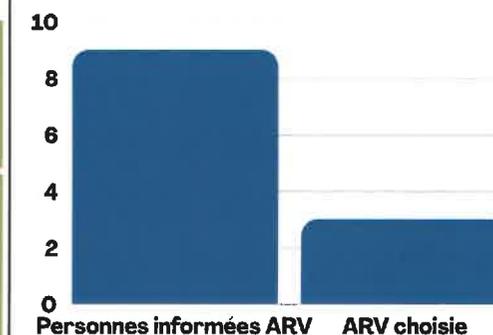
Nous avons rappelé la possibilité de bénéficier du dispositif d'aide au retour volontaire à 7 ménages. Ainsi, ce sont 11 personnes (3 ménages) qui ont profité de ce dispositif :

- une grand-mère est retournée en Tchétchénie abandonnant la procédure
- une famille (9 personnes) est retournée au Kosovo après la décision de l'OFPPA
- une mère isolée est retournée en Albanie avec ses enfants suite à l'OQTF.

Les autres déboutés n'ont pas souhaité rentrer dans leur pays affirmant qu'ils y étaient toujours en danger.

Les sorties particulières :

- 4 personnes ont quitté le CADA dans le cadre d'un transfert validé par l'OFII
- une mère a bénéficié d'une admission en CPH en raison de la protection accordée à sa fille.

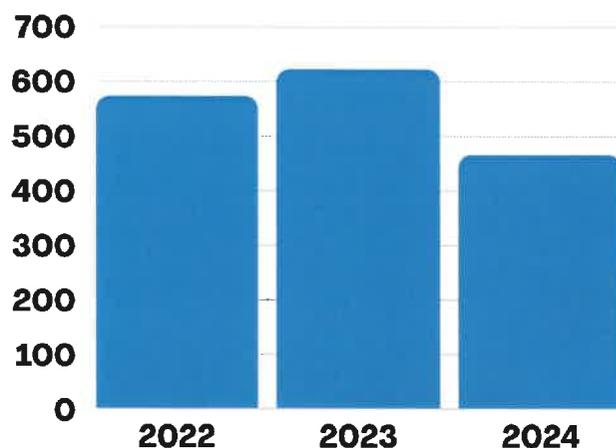


10

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Victor Hugo

Mission : Le CADA Victor-Hugo est situé sur la ville de Colmar. Il accueille une trentaine de ménages (familles et personnes seules) dans 21 logements sociaux meublés et équipés, à proximité de toutes commodités (écoles, hôpital, PMI...). Ces logements permettent aux familles de se retrouver dans un environnement qui facilite les soins et l'intégration et préserve une intimité sécurisante.

Durée de séjour



Nombre de personnes hébergées	164
Nombre de journées réalisées	32379
Taux d'occupation	101,69 %
Taux de rotation	83,91 %
Durée moyenne de séjour	466
Taux de protection	63%

10

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Victor Hugo

Activité globale

En 2024, le CADA Victor-Hugo affiche un taux d'occupation satisfaisant 101,97%, reflétant une forte activité. Avec 73 nouvelles personnes orientées, le CADA a renouvelé 83,91% de son effectif.

Le nombre de logements est bien calibré pour répondre au besoin de modularité préconisé par l'OFII.

Sur les 52 ménages présents en 2024, la part des isolés est importante (40%) et nécessite de rappeler fréquemment les règles de cohabitation et d'entretien du logement (cuisine, toilette, salle de bain) car cela n'est pas toujours réalisé malgré les efforts de l'équipe pour fournir les produits et les explications nécessaires.

L'accueil des familles reste une priorité, les logements leur conférant une bonne autonomie. Ainsi, L'OFII a orienté 14 familles en respectant nos propositions de diversifier les compositions familiales lorsque nous déclarions les places disponibles sur le portail DN@ dédié à cet effet. Cette diversité se retrouve au niveau des nationalités avec une représentation plus importante du continent africain lors des admissions. En 2024 encore, la part de l'accueil des ressortissants afghans notamment.

Nationalités admises



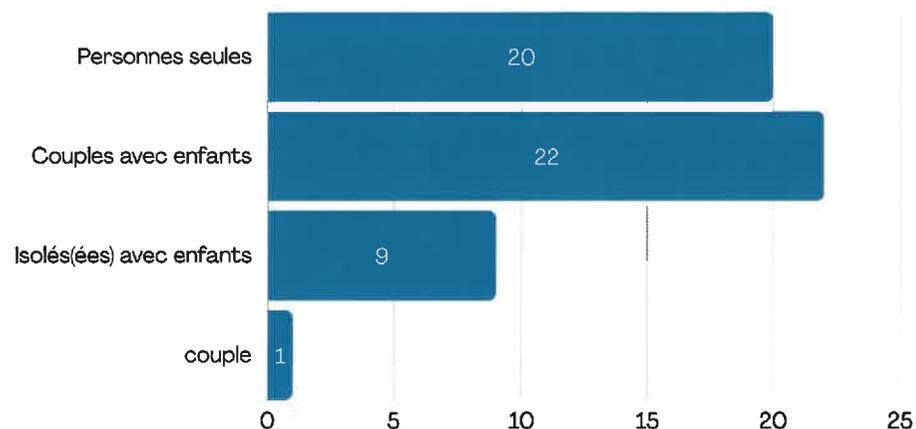
On note un retour des ménages turcs, géorgiens, albanais ou venant des Balkans. Ces personnes cumulent pour la plupart une demandes d'asile avec une demande de régularisation pour raison de santé. Leurs pathologies nécessitent un accompagnement spécifique qui est facilité par la proximité de l'hôpital civil.

Nous avons aussi accueilli 3 familles palestiniennes, dont les maris avaient bénéficié initialement de la protection internationale en Guyane. Officiellement, l'OFII n'ouvre pas de droit à l'hébergement à ces maris et il effectue une "neutralisation" de la place des enfants.

L'équipe défend le principe de l'unité familiale et accompagne tous les membres de la famille sans distinction.

Enfin, nous avons accueilli une famille colombienne dans le cadre d'un transfert pour mettre un terme aux violences conjugales.

Compositions familiales

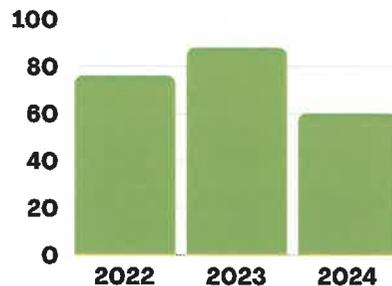


10

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Victor Hugo

Procédures d'asile

Nombre de procédures suivies

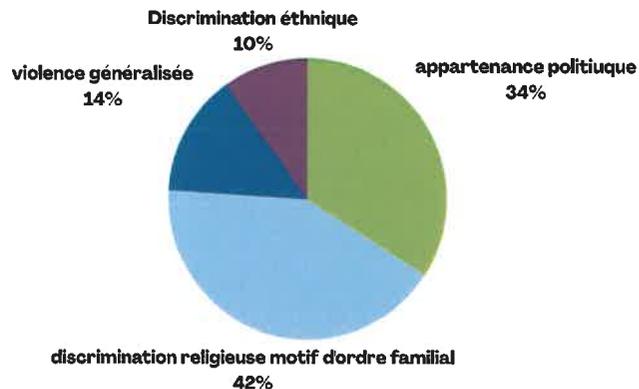


L'équipe a suivi 60 procédures en 2024. C'est un petit peu moins qu'en 2023 mais cela reste un suivi dense.

L'équipe a maintenu sa vigilance sur le traitement des dossiers, appréciant de consolider les connaissances géopolitiques et juridiques.

Les intervenantes sociales ont continué de développer le partenariat avec les avocats et les interprètes pour travailler les dossiers asile dans de bonnes conditions.

Motifs principaux de la demande d'asile des procédures suivies



Les discriminations religieuses et d'ordre familiale représentent le motif principale de la demande d'asile.

Elles sont présentes dans les dossiers africains avec notamment le problème de l'excision mais aussi dans les dossiers afghans avec le problème des mariages forcés.

Dans les dossiers géorgiens, albanais, il s'agit plutôt de violences intrafamiliales.

Certains dossiers afghans ou palestiniens relatent la violence généralisée présente dans ces pays..

Taux d'obtention de la protection internationale



12 dossiers sur 19 ont abouti favorablement portant le taux d'obtention à 60%.

Les principaux motifs évoqués sont :

- les raisons politiques (5 dossiers)
- la violence généralisée (3 dossiers)
- les violences intrafamiliales (2 dossiers)
- la discrimination raciale (2 dossiers).

Un seul de ces dossiers concernait un pays sûr (Albanie), Madame évoquant des violences intrafamiliales.

Trois Afghans et une famille Kosovare ont abandonné leur demande d'asile et quitté le CADA malgré nos recommandations de poursuivre leur procédure.

10

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Victor Hugo Accompagnement social

Les actions menées par les intervenantes sociales

SANTE

- Ouvrir les droits Puma CSS
- Rechercher un médecin traitant
- Accompagner la personne chez le médecin
- Mettre en place le bilan de santé
- Orienter la personne vers un soutien psychologique
- Animer des ateliers de prévention de la santé
- Instruire une demande d'admission au séjour pour raison de santé

ASILE ET SEJOUR

- Constituer dossier OFPRA
- Ouvrir le portail OFPRA
- Rechercher des preuves
- Préparer l'entretien avec l'officier
- Expliquer la décision de l'OFPRA
- Suivre le dossier CNDA
- Instruire la demande d'aide juridictionnelle
- Faire le lien avec l'avocat
- Préparer l'audience

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

- Ouvrir un compte bancaire
- Déclarer les revenus
- Obtenir une carte solidaire
- Demander une aide financière
- Ouvrir les droits CAF
- Réaliser les changements d'adresse

SCOLARITE

- Gérer l'inscription
- Préparer et suivre la scolarité
- Proposer une aide aux devoirs
- Fournir les affaires scolaires
- Instruire les demandes de bourses
- Organiser la médiation entre la famille et l'institution scolaire

INTERGRATION SOCIALE

- Animer des ateliers linguistiques
- Favoriser la participation des personnes aux activités proposées par les associations sportives, culturelles ou de loisirs
- Organiser des sessions d'information (logement, société, droit...)

INSERTION DES REFUGIES

- Demander la carte de séjour
- Rechercher un logement
- Solliciter les dispositifs d'hébergement CPH, SIR, CHRS...
- Saisir le DALO, le contingent préfectoral
- Rechercher les aides à l'emménagement
- Préparer la signature du CIR
- Faciliter les recherches d'emploi
- Formaliser le CV

Le cours de français en faveur des femmes

Ayant à cœur de me rendre utile, je souhaitais depuis longtemps m'investir de façon régulière au sein d'une association prônant des valeurs humanistes et solidaires. Depuis novembre 2023, je me suis engagée comme bénévole chez ACCES et dans ce cadre j'interviens une fois par semaine au CADA Victor Hugo à Colmar auprès d'un groupe de femmes demandeuses d'asile ayant le souhait d'apprendre le français.

Le cours de français a lieu tous les vendredis après-midi, et c'est un moment d'apprentissage, mais également de partage entre les apprenantes et moi, mais aussi entre elles. Au-delà des besoins pratiques d'apprentissage de la langue, j'essaie de rendre le cours vivant, non scolaire, en m'adaptant autant que possible aux différents niveaux, aux différentes cultures, et à la situation de chacune.

Pour mes élèves, mais également pour moi, ce cours est une bulle d'air en-dehors du quotidien, et très souvent les séances sont entrecoupées de rires. Les situations de chacune, leurs parcours, sont difficiles, alors ce cours, c'est aussi un moment pour oublier les soucis, et se permettre un peu de légèreté. C'est un cours qui se passe toujours dans la bonne humeur, et je pense que la non-mixité favorise cet état d'esprit dans le groupe, aussi bien qu'il permet à chacune de s'exprimer sur des sujets plus ou moins personnels, et de s'épauler (dans le cours mais aussi en-dehors).

Des liens se tissent entre elles, malgré la barrière de la langue, de la culture, et les nouvelles sont toujours très bien accueillies.

J'espère pouvoir, par mon engagement, aider ces femmes à acquérir les bases de la langue française mais aussi leur faire découvrir la culture française, de façon positive mais surtout pas rébarbative.

Si je me base sur leur présence au cours semaine après semaine et les retours positifs de l'équipe du CADA, il me semble y parvenir un peu.

Peggy Seniuk



10

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Victor Hugo

Evolution des prestations

Axe hébergement

Au cours de l'année 2024, l'établissement a travaillé aux améliorations suivantes dans ses locaux :

- Réalisation d'une visite de maintenance préventive des logements en lien avec le prestataire du bailleur social
- Pose d'un grillage sur les balcons pour lutter contre la nidification des pigeons
- Renovation et nettoyage des logements a chaque sortie
- Remplacement de lits de collectivité par des lits anti punaises
- Reaménagement de la salle d'attente
- Cloisonnement pour créer un bureau supplémentaire
- Traitement régulier des logements contre les nuisibles



Axe accompagnement

Les prestations d'accompagnement ont pu évoluer de la manière suivante en 2024 :

- Proposition de cours de français en interne et à l'extérieur
- Animation d'un groupe de paroles en faveur des femmes avec le planning familial
- Recrutement et formation d'un renfort en accompagnement socio-éducatif
- Accueil d'une stagiaire ES (2ème année)
- Financement de vacances à visée psychothérapeutiques
- Développement d'actions de prévention santé avec MSA
- Consolidation des partenariats avec les associations locales
- Actualisation des outils en lien avec l'évaluation externe

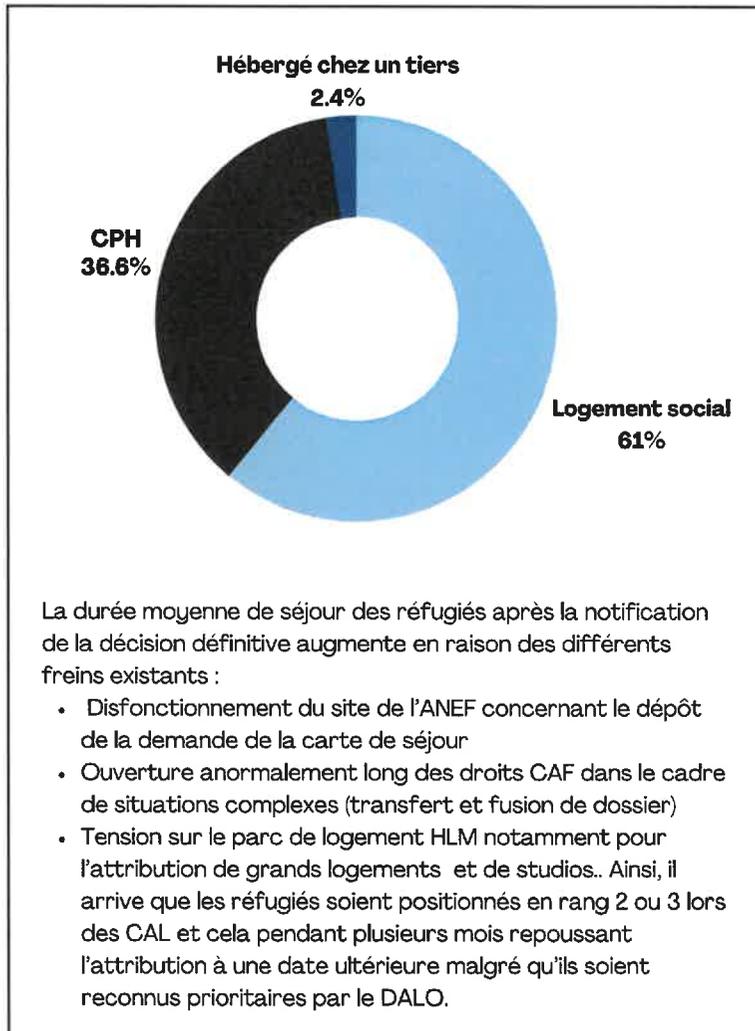


10

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Victor Hugo

Personnes sorties

Solution à la sortie des personnes BPI

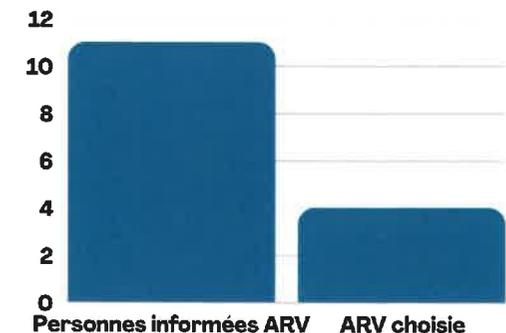


Nombre de personnes sorties	74
Soit en ménages	24
Dont nombre des BPI	40
Dont nombre de personnes déboutées	23
Débouté avec régularisation en cours d'instruction	2
Durée de séjour en phase BPI	392
Durée de séjour après réponse négative	155

Nous proposons l'aide au retour volontaire à toutes les personnes dont la procédure asile a échoué et pour lesquelles une OQTF sera prononcée. Certaines personnes font le choix de rester en France malgré les difficultés à venir et le risque de se retrouver en situation de précarité. C'est le cas de la famille .A qui totalisait 9 ans de séjour en France et n'entendait pas quitter le territoire.

Deux familles géorgiennes ont demandé l'ARV n'ayant pas d'attaches particulières en France, ni de motifs pertinents pour demander une carte de séjour ou le réexamen de leur demande d'asile.

Nous les avons accompagnées au CPAR où les conditions d'hébergement sont différentes et favorisent par moment certaines résistances qu'il faut lever.



10

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Victor Hugo

Personnes sorties

Mon témoignage sur mon intégration en France



Je suis arrivé(e) en France en tant que réfugié, avec l'espoir d'un nouveau départ et d'une vie meilleure. Avant cela, j'ai vécu en Iran, où j'ai souffert de beaucoup de discriminations. Puis, en Afghanistan, lorsque les Talibans ont repris le pouvoir, ils nous ont enlevé notre liberté. L'Afghanistan est devenu une immense prison, surtout pour les femmes. Il n'y avait plus de liberté d'expression, plus de voix pour s'opposer ou rêver d'un avenir différent. Des choses simples, qui ici sont normales et légales, comme danser, chanter ou simplement être heureux, étaient interdites là-bas.

Quitter mon pays n'a pas été un choix facile, mais c'était la seule option pour survivre et espérer un avenir meilleur. Lorsque je suis arrivé en France, tout était nouveau pour moi : la langue, la culture, les démarches administratives. J'étais perdu et seul. Mais grâce à la solidarité et à l'aide de personnes bienveillantes, j'ai pu avancer et commencer à reconstruire ma vie.

Avec le soutien et l'accompagnement des professionnels du CADA Victor-Hugo, j'ai eu accès à de nombreuses facilités qui m'ont aidé à m'intégrer. Grâce à eux et aux ressources d'aides disponibles, j'ai pu trouver un emploi qui me permet aujourd'hui d'être plus autonome et de participer activement à la société française. Leur aide a été précieuse pour moi et m'a permis de retrouver espoir.

Il y a eu des jours très difficiles où je me suis senti perdu et découragé. À certains moments, j'ai même cru que j'étais seul et que le CADA Victor Hugo ne pourrait plus m'aider, que je ne trouverais pas de solution. Mais heureusement, ils ont fait preuve d'une grande patience avec moi. Ils ont continué à me soutenir et à chercher la meilleure solution pour moi. Grâce à eux, j'ai pu retrouver le moral et avancer avec plus de confiance.

Aujourd'hui, même si le chemin est encore long, je me sens plus en confiance. Ici, en France, j'ai retrouvé une liberté que j'avais perdue. Je peux parler, apprendre, danser, chanter et espérer un avenir meilleur.

À tous ceux qui traversent la même épreuve, je veux dire qu'il est possible de s'intégrer, même si le parcours est difficile. Avec du courage, de la patience et le soutien des autres, on peut se reconstruire. La France est devenue pour moi un lieu d'espoir et d'opportunités, et je suis reconnaissant pour chaque pas fait vers cette nouvelle vie.

M HAFSHAR



ASSOCIATION ACCES



